

PER  
B-226

S

18/7/24

# LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque St-Sulpice  
340 rue St-Denis  
24-14-6-24

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,  
(Edifice Morin), QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c  
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XII, No 29

QUÉBEC

LE 17 JUILLET 1924

## Une cargaison de Phosphate Thomas Belge

Messieurs les cultivateurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous venons d'acheter toute une CARGAISON DE PHOSPHATE THOMAS DE BELGIQUE.

Grâce aux efforts de VOTRE COOPÉRATIVE et à son pouvoir d'achat, le prix de ce produit est de 50% PLUS BAS qu'il était avant que la Coopérative s'occupât d'en vendre.

Ce PHOSPHATE THOMAS est en sacs doubles de 200 livres et titre 16% d'acide phosphorique assimilable, soluble.

Nos PRIX sont les PLUS BAS du marché si l'on tient compte de la qualité du produit.

Ecrivez-nous immédiatement en mentionnant la quantité requise, la date à laquelle vous désirez recevoir cet engrais, etc., et nous nous ferons un plaisir de vous donner des prix qui vous SURPRENDRONT, comparés à ceux des années passées.

Dans l'achat du PHOSPHATE THOMAS, tenez compte du pourcentage d'acide phosphorique assimilable, c'est le point le plus IMPORTANT.

Placez votre commande immédiatement afin de prendre possession de la marchandise dès son arrivée et afin de PROFITER de nos BAS PRIX.

Une fois cet engrais mis en entrepôt, nos prix sont nécessairement PLUS ÉLEVÉS.

Nous GARANTISSONS nos prix et la qualité de notre engrais chimique.

Demandez nos cotations avant de placer votre commande de PHOSPHATE.

Toutes demandes de cotations, ou autres renseignements concernant les engrais chimiques, doivent être adressés à:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC - - STE-ROSALIE JCT.,

Co. BAGOT

17

17

17

PANIER AUX LETTRES

Lait de Holsteins et lait de Jerseys, pour les enfants, les personnes faibles et les malades.

Réponse à madame Chas.-R. St-Maxime.—Nous trouvons les réponses à vos questions dans le "New-York Medical Record" sous la signature du professeur J.-Allen Gilbert. Pour plus amples renseignements vous pourriez vous procurer l'ouvrage *La cure au lait*, traduction de la 10e édition américaine, par l'abbé Anselme Bois, lequel, croyons-nous, réside à présent à Asbestos, P.Q.  
Enfin voici une réponse adéquate à la principale question que vous posez. Les autres ne sont que des incidentes qui découlent de la question principale.

Le lait Holstein est caractérisé par le petit volume et l'uniformité des globules de gras. Cela le rend plus facile à assimiler...  
Pour des adultes qui digèrent bien et qui suivent une diète mixte, il n'y a pas de doute qu'en achetant du lait Jersey ils auront plus pour leur argent, parce que ce lait contient plus de matières solides par pinte, et leur santé ne s'en trouvera pas plus mal. Mais pour les enfants et les dyspeptiques, et en général pour tous ceux qui veulent ou qui doivent en boire beaucoup à la fois, le lait Holstein l'emporte de beaucoup sur le Jersey.

C'est un fait bien connu que certaines vaches Jerseys donnent un lait si riche que leurs propres veaux ne peuvent pas l'assimiler. Il est probable que cela ne provient pas tant de la richesse absolue du lait que de la grosseur des globules de gras. Plus ces derniers sont gros et plus ils irritent le canal gastro-intestinal. Plus ils sont petits et plus ils s'émulsionnent parfaitement et s'assimilent facilement.

L'élément le plus important de la nourriture, celui qui coûte le plus cher et qui hélas! manque dans trop de régimes alimentaires, c'est la protéine. Or le lait écrémé en contient presque autant que le lait entier. En écrémant le lait, on le prive de la moitié de ses éléments calorifiques, tandis qu'on ne touche pratiquement pas à son pourcentage de protéine. Le lait écrémé a tout autant de valeur que le lait entier pour nourrir et réparer les tissus, faire du sang, des muscles et des os; il en a la moitié autant pour réchauffer et fournir l'énergie musculaire.

Quand ces faits seront assez connus, on fera sans doute un plus grand usage du lait écrémé.

Le lait de beurre (c'est pratiquement du lait sûr écrémé) contient un peu moins de protéine et de sucre et un peu plus de gras que le lait écrémé. Sa valeur en calories est à peu près la même: 165 par chopine. Un verre de lait de beurre est aussi nourrissant qu'un demiard d'huitres, que deux onces de pain ou une pomme de terre de moyenne grosseur.

ELEVAGE DU LAPIN.—Question.—J'ai deux élèves qui élèvent des lapins depuis l'hiver dernier et ils ne réussissent pas pour les jeunes. Seriez-vous assez bon de m'envoyer des conseils pour eux.  
Je suis au nombre des institutrices qui s'occupent de jardins scolaires. I. L. St-J.

Réponse.—Nous résumerons, dans le présent numéro et les numéros subséquents, les traits principaux de l'élevage du lapin, cela avec l'espoir que non seulement vos deux élèves mais beaucoup d'autres se donneront la peine de lire ces notes concernant l'intéressant quadrupède qu'est le lapin.

Vache atteinte de mammite.—Demande L'une de mes vaches subit une enflure au pis du côté droit depuis quinze jours. C'était très sensible. Bien que la vache donnât du lait d'apparence normale, j'ai cru qu'il pouvait être enfiévré et l'ai servi aux porcs.—J'ai présumé que la vache avait pris du froid, aussi je lui ai fait des lavages à l'eau chaude savonnée, et ai frictionnée avec un liniment. Le pis n'est plus sensible, mais il reste enflé et dur. S.V.P., m'éclairer sur le sujet? E. S., Ville-Marie.

Réponse.—Votre vache souffre d'une mammite grave, puisqu'elle est passée à

l'état chronique, ou du moins elle s'y achemine sûrement.

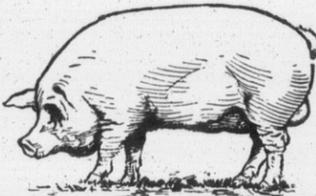
Comme traitement il y aurait lieu d'employer les injections dans le pis de solution salée à 9 pour 1000 et en frictions sur la mamelle malade les onguents iodurés ou champhrés 1 partie dans 8 de saindoux. Je vous avouerais qu'il y a réellement bien peu de chances de succès, le cas étant trop avancé.

J.-A. E. B., vétérinaire.



Demande.—Je trouve mon profit à l'élevage du porc, que je n'ai jusqu'ici pratiqué que sur une très petite échelle; je n'ai que peu de vaches.—Mais je désire augmenter mon élevage. Plusieurs de mes voisins, villageois comme moi-même, ont remarqué ce qu'ils appellent mes succès et seraient heureux, tout comme votre serviteur, de lire un ouvrage sérieux concernant la race porcine. Pouvez-vous m'en indiquer un? Charles Roy, S.S. Anges.

Réponse.—Vous ne pouvez mieux tomber. Nous venons précisément de recevoir de France un volume qui arrive comme marée en carême. C'est le 4e volume du Traité de Zootechnie du professeur P. Dechambre, de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon et de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Ce volume vient de paraître.—Il est intitulé *Le Porc*.



Suivant la méthode adoptée dans les volumes précédents traitant de la Zootechnie spéciale (Equidés, Bovins), l'ouvrage est divisé en deux parties: la description des races porcines, puis la multiplication, l'élevage et l'engraissement du porc.

L'auteur, en possession d'une documentation particulièrement riche et variée, rend compte de l'état actuel de la production porcine non seulement en France, mais aussi dans la plupart des pays du monde, à commencer par le Canada, les Etats-Unis. Il traite les méthodes de la même production en Angleterre, Belgique, Hollande, Danemark, Allemagne, Europe centrale et balkanique, Italie, Espagne, Portugal, Brésil, République argentine, etc.

Dans la seconde partie, la multiplication et l'élevage sont présentés avec beaucoup de détails; ces chapitres contiennent, à côté de données scientifiques essentielles et nouvelles, beaucoup de conseils pratiques des plus utiles aux éleveurs.

A propos de l'élevage et de l'engraissement, l'alimentation est soigneusement étudiée. La connaissance des aliments utilisés et utilisables par le porc, le rationnement et des modèles de rations constituent un des chapitres les plus détaillés et les plus étendus de l'ouvrage.

Celui-ci se termine par l'étude des conditions économiques régissant actuellement la production porcine en France et dans les principales contrées d'élevage.

L'ensemble forme un très beau volume renfermant 83 illustrations et 22 tableaux. Le prix du volume est minime, moins d'un dollar. Adresser Librairie des Sciences Agricoles, Charles Amat, 3diteur, 11 rue de Mézières, Paris (VIe).

Dialogue épistolaire.—Cher éditeur, veuillez lire attentivement le poème ci-inclus et me dire votre avis sincère pendant que je suis encore dans le feu de la composition.

—Cher poète, ce n'est pas le feu qu'il faut mettre dans la composition; c'est la composition qu'il faut mettre dans le feu.

SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.

- Pages de la Coopérative Fédérée de Québec;
- Les Canadiens-français du Québec vont voir ceux de l'Ouest;
- Grains de sagesse, miettes de bon sens;
- Revue de la huitaine, par Pierre Fueille-Partout;
- Les premiers colons du Saguenay et Lac St-Jean;
- En marge des cours abrégés de Princeville;
- Le coin des jeunes, par Adrien Desautels;
- Chez-Nous (pages féminines);
- La loi pour tous, par Letarte & Riou;
- Revue des marchés, gravures, etc;

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$5.000.000

Capital versé et réserve.....\$4.500.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

SERVICE de TRAINS AMELIORE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

"LE FRONTENAC"  
Départ de la Gare du Palais à 1.30 p.m., tous les jours. Arrive Gare Windsor 6.30 p.m. Arrêts aux gares de l'Avenue du Parc, Montréal Ouest et Westmount.

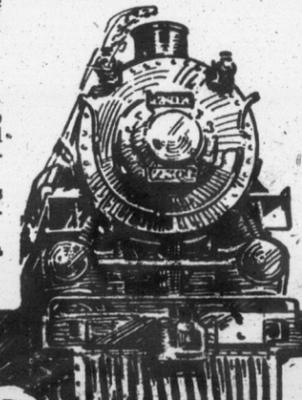
"LE VIGER"  
Départ 4.40 p.m., tous les jours. Arrive Mile End 9.25 p.m. et Gare Viger 9.40 p.m.

"L'EXPRESS DU MATIN"  
Départ 9.00 a.m., tous les jours, sauf le dimanche. Arrive Mile End 3.00 p.m. et Gare Viger 3.15 p.m.

"L'EXPRESS DE NUIT"  
Départ 11.55 p.m., tous les jours. Arrive Gare Viger 6.50 a.m., et Gare Windsor 7.20 a.m. Arrêts à Mile End et aux gares de Montréal Ouest et Westmount.

Wagons-salon et restaurant sur trains de jour. Wagons-lits ordinaires et à compartiments sur trains de nuit.

Service tout aussi commode dans la direction inverse.



PACIFIQUE CANADIEN

ADMINISTRATION ET PUBLICATION  
Abonnement payé en avance.  
Canada—Excepté Cité de Québec...  
Cité de Québec et payé étrangers.....  
Tarif des annonces 10c  
Annonces classées le minimum .50 souv.  
Pour abonnement et ces écrire au "Bulletin Ferme", 111 Côte de la Sagoune, (Édifice Morin) Casier postal 129—Té

Volume XII

Coopérative

Aux actionnaires

La Société culteurs de la tous ceux qui des souscript des diverses s la Société Co de la Provinc mois, à comp bres n'ont p leurs dites a Agriculteurs vaudra des d fisquer ces a à la loi.

Par ordre

Montréal, 25 ju

Co

Monsieur le rédact

Malgré tous le pour combattre la marquable, que les de leur organisati de tous, objectif vis Fédérée".

St-Guillaume: saient à la salle de l locale de St-Guilla teurs des paroisses ton, entre autres M la "Coopérative Fé

MM. J. N. Bé Fédéral de l'Agric Coopérative Fédér cultivateurs, des l'entremise de leur l'achat des princip leur ferme.

A cette asse à été nommé dans l d'affiliation de leur Inutile de causer be car depuis plusieu vendre leurs produ

St-Aimé: Le s importante réunis bureau de directio présents, des paroi St-Marcel. Sous l beurreries et froma avec le résultat su

Desrosiers, pour la St-Robert; et M. F de St-Aimé a déjà c sincèrement coop

St-François-du celle-là, des débuts Les directeurs de effets obtenus par l 23 juin dernier, au l'assemblée convo Cette société compt

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ  
Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté cité de Québec... 75c.  
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne  
Annonces classifiées 1c. du mot  
minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin) Québec  
Casier postal 129—Télép. 4297

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE  
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



RÉDACTION ET COLLABORATEURS  
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.  
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.  
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Casier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUEBEC, LE 17 JUILLET 1924

Numéro 29

## Coopérative Fédérée de Québec AVIS

Aux actionnaires en retard dans le paiement de leurs souscriptions

La Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la province de Québec donne avis, à tous ceux qui sont en retard dans le paiement des souscriptions qu'ils ont faites aux actions des diverses sociétés qui composent aujourd'hui la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la Province de Québec, que si dans les deux mois, à compter du 1er juillet 1924, ces membres n'ont pas acquitté ce qu'ils doivent sur leurs dites actions, la Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la province de Québec se prévaudra des dispositions de sa charte pour confisquer ces actions et en disposer conformément à la loi.

Par ordre du Bureau de Direction,  
JOS.-N. BERNIER, secrétaire.

Montréal, 25 juin 1924.

## Coopératives locales

Monsieur le rédacteur,

Malgré tous les multiples moyens que l'on emploie à la campagne pour combattre la coopération, l'on constate, de façon tout à fait remarquable, que les cultivateurs sérieux se rangent résolument autour de leur organisation locale pour atteindre plus facilement le bénéfice de tous, objectif visé par leur organisation centrale, "La Coopérative Fédérée".

**St-Guillaume:** Dimanche, le 22 juin, à 3 heures p. m., se réunissaient à la salle de l'édifice municipal, les membres de la "Coopérative locale de St-Guillaume". L'on remarquait, en plus, plusieurs cultivateurs des paroisses de St-Eugène-de-Grantham et de St-Nazaire d'Acton, entre autres M. J. N. Bérard, de ce dernier endroit, directeur de la "Coopérative Fédérée".

MM. J. N. Bérard, Abel Raymond, propagandiste du Ministère Fédéral de l'Agriculture, M. Alcide Lacharité, propagandiste de la Coopérative Fédérée, et votre humble soussigné, causèrent avec les cultivateurs, des meilleurs moyens à employer pour assurer, par l'entremise de leur coopérative locale, la vente de leurs produits et l'achat des principales marchandises nécessaires à l'exploitation de leur ferme.

A cette assemblée, un comité des coopérateurs les plus sérieux a été nommé dans le but d'étudier, avec les autres membres la question d'affiliation de leur coopérative locale à la "Coopérative Fédérée". Inutile de causer beurre et fromage dans la paroisse de St-Guillaume, car depuis plusieurs années, les quatre fabriques de la paroisse font vendre leurs produits par la Coopérative Fédérée.

**St-Aimé:** Le soir du même jour, une autre coopérative locale importante réunissait ses membres pour procéder à l'élection de son bureau de direction. Environ soixante-quinze cultivateurs étaient présents, des paroisses de St-Aimé, Yamaska, St-Robert, St-Louis et St-Marcel. Sous la présidence de M. L. A. Perreault, inspecteur de beurreries et fromageries, l'on procéda à l'élection des directeurs, avec le résultat suivant: MM. Michel Blain, Alfred Blain, et J. A. Desrosiers, pour la paroisse de St-Aimé; MM. Joseph Farley, pour St-Robert; et M. K. O. Parenteau, pour Yamaska. La Coopérative de St-Aimé a déjà donné des preuves évidentes que ses membres sont sincèrement coopérateurs.

**St-François-du-Lac:** Une autre coopérative locale qui a eu celle-là, des débuts plutôt lents et difficiles est celle de cet endroit. Les directeurs de cette société sont absolument satisfaits des bons effets obtenus par l'entremise de leur organisation; aussi lundi soir, le 23 juin dernier, au moins une centaine de membres se sont rendus à l'assemblée convoquée par leur président, M. J. Ad. Lachapelle. Cette société compte au-delà d'une centaine de membres des paroisses

de St-François-du-Lac, St-Gérard, St-Pie-de-Guire, St-Elphège, Pierreville, et Notre-Dame-de-Pierreville.

A cette dernière assemblée, comme à celle de St-Aimé, il a été fortement question de l'organisation par contrats, de la vente de certains produits, tout comme la chose se pratiquait par les coopératives prospères du sud des Etats-Unis.

R. D.

## Les oeufs

Les œufs frais pondus ne durent pas longtemps; ils ne sont pas toujours "de la semaine".

Un grand nombre de nos expéditeurs ne semblent pas encore suffisamment organisés pour faire des expéditions, assez fréquentes et régulières.

Il est pourtant de toute importance que les œufs soient mis sur le marché sous le plus court délai possible.

Essayons de se persuader que les œufs, en été, sont aussi difficiles à conserver que la crème, et nous ne serons pas loin de la vérité. En effet, une question de deux ou trois jours peut, dans certains cas, obliger les classificateurs à baisser d'une classe les œufs "frais pondus".

La classification des œufs est faite d'une manière officielle et exactement, d'après ce que réclame la loi du gouvernement fédéral. C'est dire en d'autres termes, que nos expéditeurs sont traités avec la plus grande impartialité en même temps qu'avec la plus grande justice.

## Vos volailles

Expédiez-nous les pour qu'elles nous arrivent les premiers jours de la semaine.

Toutes les volailles que nous avons à vendre chaque semaine, devraient pouvoir être mises sur le marché lundi, mardi, mercredi et pas plus tard que jeudi midi. Autrement, ce sont les producteurs qui perdent par les prix plus bas qu'ils obtiennent.

En effet, la demande dont nous bénéficions pour les volailles, va généralement en diminuant au fur et à mesure que la semaine s'écoule. Une explication de ce phénomène pourrait être comme suit: les détaillants veulent avoir les volailles assez tôt pour pouvoir les préparer pour les marchés de vendredi soir et samedi, lesquels sont meilleurs que les autres marchés, pour la vente des volailles aux consommateurs.

Du temps de Louis XIV, on mettait la poule au feu le dimanche. Ca n'a pas beaucoup changé, excepté que le nombre de consommateurs qui ont le moyen de se payer une volaille chaque dimanche est peut-être un peu plus restreint.

Quoiqu'il en soit, la Coopérative invite ses expéditeurs de volailles à suivre ponctuellement les indications données plus haut.

## Un appel au public

Dans le Bulletin Officiel du Ministère de la Voirie, nous lisons l'appel au public ci-après, concernant la protection des jeunes arbres, le long des routes:

"Si les arbres qui existent déjà le long des routes ont besoin d'être protégés, à plus forte raison ceux que le département de la voirie a plantés dernièrement doivent faire l'objet d'une attention spéciale.

"Le Ministère de la Voirie a entrepris l'œuvre si appropriée de border d'arbres d'ornements les grandes routes de la province. Il croyait pouvoir compter sur la coopération des contribuables et du public. Malheureusement, l'expérience a démontré que, si la plupart de nos concitoyens respectent les arbres, il en est un certain nombre qui, par malice ou inconscience, les mutilent à plaisir. D'autres, sans plus de scrupules, les arrachent et les transplantent sur leurs propriétés.

"Le département de la voirie a fait planter ce printemps au-delà de 7,000 arbres sur la route Montréal-Québec. Dans certaines localités, il s'est présenté des cas de vandalisme déconcertant. A quelques endroits, les arbres ont été brisés ou tordus durant la nuit par des personnes irresponsables; ailleurs, d'autres ont choisi les plus belles tiges et les ont transplantées quelque part sur leur propriété. C'est à décourager les meilleures intentions et à faire abandonner l'idée de mener à bonne fin un projet aussi recommandable.

"Les arbres plantés par le ministère de la voirie sont sa propriété, et il entend bien les protéger. Il fait actuellement des recherches pour découvrir les personnes responsables des délits mentionnés plus haut. S'il faut un exemple pour faire respecter les arbres d'ornement, le département est prêt à en faire un. En attendant, il fait un appel à la bonne volonté du public en général et compte sur sa coopération pour mener à bonne fin la tâche entreprise."

17

17

17

Les neuf-dixièmes des terres colonisables de la province de Québec se trouvent dans L'Abitibi. Les forêts y produisent le meilleur bois à pâtes et à papier du monde entier, sans compter des millions de pieds de bois de construction. Les mines récemment découvertes promettent de rivaliser de richesse avec celles d'Ontario qui produisent 50 millions de piastres par année.

1924

JUILLET

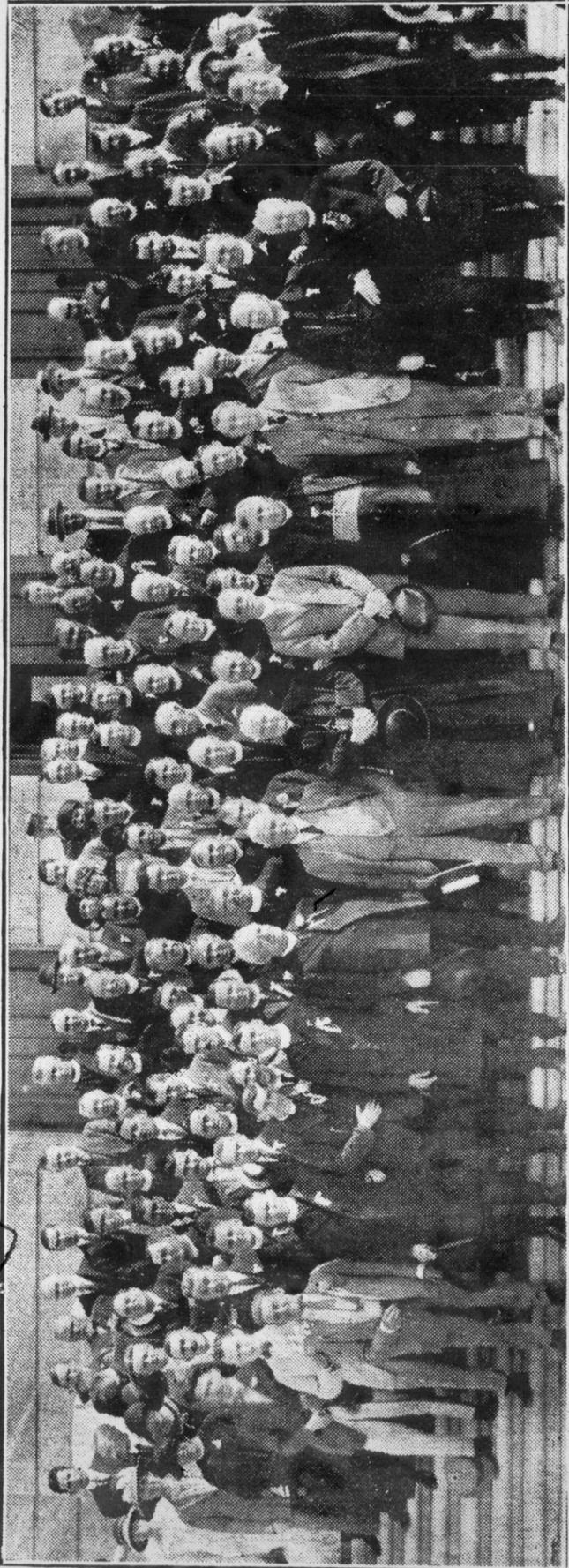
SOLEIL

|      | Lev.                            | Cou.      |
|------|---------------------------------|-----------|
| S 19 | S. Vincent de Paul, conf.       | 4 11 7 33 |
| D 20 | VI apr. PENT.                   | 4 12 7 32 |
| L 21 | Ste Praxède, vge et mart.       | 4 13 7 31 |
| M 22 | Ste Marie Madeleine, pénitente. | 4 14 7 30 |
| M 23 | S. Apollinaire, év. et mart.    | 4 15 7 29 |
| J 24 | Vigile de S. Jacques.           | 4 17 7 28 |
| V 25 | S. Jacques, apôtre.             | 4 18 7 27 |

"En dix ans, nous avons construit mille milles de chemins, fondé vingt paroisses avec leurs églises, formé les cadres de vingt autres; nous avons créé un comté où la propriété immobilière privée a déjà une valeur de six à sept millions de dollars et qui continuera à se développer dans les terres fertiles qui nous entourent du côté sud jusqu'au Témiscamingue, du côté nord en descendant les vallées larges de l'Harricana et du fleuve Notaway. HECTOR AUTHIER, M.P.P.

## LA PROVINCE-MERE VISITE SES ENFANTS ET SES FRERES

Les Canadiens-français du Québec vont voir ceux de l'Ouest



Lors de son passage à Régina, Sask., "La Liaison Française", qui vient de faire une tournée dans l'Ouest à bord d'un convoi spécial du C. N. R., a été reçue par les autorités religieuses, et civiles. — Les visiteurs ont été photographiés en face du parlement provincial. — Au centre, rangée d'en bas, on remarque: Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina; A sa droite: l'hon. A.-P. McNabb, premier ministre intérimaire; MM. les abbés A.-T. Guertin, chapelain des Ursulines à Malone N.-Y.; Albert Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi; J. Favreau, missionnaire colonisateur de Sherbrooke; Achille Troffier, vicaire de Jonquière, Chic. — A gauche: l'hon. S.-J. Latta, ministre de l'Education; Sa Grandeur Mgr J. Hallé; l'hon. Dr J.-M. Uhrich, ministre de l'hygiène; M. l'abbé J.-A. Ouellette, Mgr Lepailleur et Mgr Z. Marois, de Régina, etc; etc.

Sous le beau titre de **Liaison Française**, les Canadiens-français du Québec ont organisé, à l'époque de la Saint-Jean-Baptiste (heureuse idée) une excursion dans les provinces de l'Ouest canadien. Si nous sommes bien informés, l'abbé J.-A. Ouellette, du département fédéral de la colonisation a été le promoteur et la cheville ouvrière de cette organisation, dont le but — il est évident — est de détourner au profit du Canada l'émigration des nôtres aux Etats-Unis. L'un des tenants les plus actifs de l'entreprise nous disait ces jours derniers: "Nous déplorons le mouvement perpétuel des nôtres aux Etats-Unis, et des Etats-Unis au Canada." Cette manie du déplacement et de migration est entrée dans les mœurs de la nation, et elle est d'autant plus dangereuse pour les Canadiens-français que les magnats de la finance américaine — c'est de plus en plus évident — considèrent déjà le Canada comme leur chose à eux; tout au moins comme chose corvéable et taillable à leur gré — en attendant l'annexion constitutionnelle, éventualité dont ils ne doutent pas, ces messieurs. —

"L'excursion de la "Liaison Française", en d'autres termes, la visite des Canadiens-français du Québec à leurs frères de l'Ouest a pour but de déterminer, et, s'il y a lieu, de diriger le mouvement migrateur des nôtres vers l'Ouest Canadien. Il n'y a pas à le nier, dit notre informateur, le goût des voyages et de l'imprévu, nous l'avons dans le sang et depuis des siècles, témoin les croisades, qui du XIe au XIIIe siècle dépeuplaient la France. Tout le monde, ou à peu près, courait alors les aventures de la chevalerie. Puisque nous ne pouvons faire passer au peuple ce goût de la migration et des aventures, fixons-le et dirigeons-le de la manière la plus profitable à la race et à notre pays. C'est là le véritable but de l'excursion de la "Liaison Française" dans l'Ouest et.... **Honni soit qui mal y pense.**"

## Grains de

Trois bourses d'... vient d'accorder trois... l'Institut Agricole d'... Richard Bordeleau, te... sont de \$500. chacune

"La liaison Franç... son Française", auqu... s'est terminé par une... départ, Montréal. A... sente ce Comté à la L... des Terres du domain... vantes:

"Il y a place ici p... avons que 30,000 en... avons des terres pou... minières les plus inté... d'alimenter une indus... vaillante douée d'une... tres dans le monde et... garder l'avenir avec... civilisation des territo... si nous sommes soute...

Inspection des F... des écoles d'agricultu... fait l'inspection des... Ce voyage d'inspectio... crétaire du ministère... six autres membres d... seillier législatif, M. C... ture de Ste-Anne et d... misdas Pilon, député... Carbonneau, gouvern... de Dorval et M. Joh...

Le comité s'est ré... sont partis en autom... une partie de la journ... des résultats obtenus... liorations ont été fai... ment à construire une... inspecteurs ont été re... le personnel de l'insti... membres du comité s...

Pour avoir de... vergers les arrosages... nent de plus en plu... récolte de beaux fru... ou quarante arpent... nous écrit. "Dans r... sages réguliers ont... Nous connaissons des... fait cette année, car l... sage semi-dormant or... possible de le faire.

Nous avons expé... C'est un fusil à doubl... mais muni de deux je... convaincus qu'il est p... de faire les arrosages... en employant moins...

Au sujet de l'exp... miers Wealthy pour... pouvons dire rien d... souffert de la brûlure... tiges affectées, ce qui... D'un autre côté, il se... à se former chez nos... faite l'année de rapp... rapport.

Pour nous assure... rience cet hiver; nous... vent rapporter l'an p... rapporter.

Le record de tu... suivant de trois grou... intérêt pour les tena... de la Holstein, de l'

## Grains de sagesse, Miettes de bon sens

**Trois bourses d'étude.**—Le ministère de l'agriculture de Québec vient d'accorder trois bourses d'étude à trois élèves finissants de l'Institut Agricole d'Oka: MM. Albert Leduc, Lionel Daviault et Richard Bordeleau, tous trois diplômés de juin dernier. Les bourses sont de \$500. chacune.

**"La liaison Française "en Abitibi".**—Le pèlerinage de "La Liaison Française", auquel nous consacrons toute une page cette semaine, s'est terminé par une visite en Abitibi, avant de revenir au lieu de départ, Montréal. A cette occasion, M. Hector Authier, qui représente ce Comté à la Législature et fut le premier titulaire de L'Agence des Terres du domaine public en Abitibi, a fait les déclarations suivantes:

"Il y a place ici pour un million d'habitants au moins, et nous n'en avons que 30,000 en comptant les 12,000 du Témiscamingue. Nous avons des terres pour tailler 75 à 100,000 fermes, une des contrées minières les plus intéressantes du monde entier, des forêts capables d'alimenter une industrie très considérable et surtout une population vaillante douée d'une force d'expansion comme il y en a peu d'autres dans le monde entier. Avec de tels éléments, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance. La colonisation est la conquête à la civilisation des territoires incultes; nous marcherons d'avant en action, si nous sommes soutenus par la population de la vieille province."

**Inspection des Ecoles d'Agriculture.**—Les membres du comité des écoles d'agriculture sont revenus samedi à Québec après avoir fait l'inspection des grandes institutions d'Oka et de MacDonald. Ce voyage d'inspection avait été organisé par M. Oscar Lessard, secrétaire du ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Les six autres membres du comité étaient: l'hon. M. Paul Tourigny, conseiller législatif, M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne et député à la Chambre des Communes, M. Hormisdas Pilon, député de Vaudreuil au parlement provincial, M. J.-B. Carbonneau, gouverneur de la prison de Québec, M. C.-C. Décarie de Dorval et M. John Hay, de Lachute.

Le comité s'est réuni jeudi matin, au Viger, puis tous les membres sont partis en automobile pour Oka. L'inspection de l'école a duré une partie de la journée et tous ont été ébahis de l'organisation et des résultats obtenus au cours de l'année. Un grand nombre d'améliorations ont été faites dans divers départements et l'on est actuellement à construire une aile pour y installer un nouveau laboratoire. Les inspecteurs ont été reçus par Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka, et tout le personnel de l'institution. A midi, un lunch un a été servi et les membres du comité sont revenus à Montréal dans la soirée.

**Pour avoir de beaux fruits. — Nouveaux fusil.** — Dans les vergers les arrosages à base d'insecticides et de fongicides deviennent de plus en plus indispensables, si l'on veut avoir une bonne récolte de beaux fruits. A ce sujet le régisseur des quelque trente ou quarante arpents de vergers de l'Institut Agricole d'Oka, nous écrit. "Dans nos plantations de cultures fruitières les arrosages réguliers ont été faits, y compris l'arrosage dormant. Nous connaissons des arboriculteurs qui regrettent de ne l'avoir pas fait cette année, car les pluies que nous avons eu au temps de l'arrosage semi-dormant ont mis les vergers dans un état tel qu'il était impossible de le faire.

Nous avons expérimenté un nouveau fusil pour lancer la bouillie. C'est un fusil à double jet, de même longueur que les fusils ordinaires mais muni de deux jets espacés de six pouces environ. Nous sommes convaincus qu'il est plus économique que l'ancien, et il nous a permis de faire les arrosages en moins de temps que les années dernières, et en employant moins de bouillie.

Au sujet de l'expérience que nous avons commencé sur nos pommiers Wealthy pour les forcer à rapporter chaque année, nous ne pouvons dire rien de défini encore. L'été dernier ces arbres ont souffert de la brûlure des fleurs, et nous avons dû couper toutes les tiges affectées, ce qui équivalait à une taille, mais faite à contre-temps. D'un autre côté, il semble que les boutons à fruit prennent trois ans à se former chez nos Wealthy, ce qui demanderait que la taille soit faite l'année de rapport, alors que nous avons taillé l'année de non rapport.

Pour nous assurer du fait, nous commencerons une seconde expérience cet hiver; nous taillerons un certain nombre d'arbres qui doivent rapporter l'an prochain, et un nombre égal qui ne doivent pas rapporter.

**Le record de trois groupes de vaches laitières.**—L'historique suivant de trois groupes de vaches laitières à l'I. A. O. n'est pas sans intérêt pour les tenants de l'industrie laitière, qu'ils soient partisans de la Holstein, de l'Ayrshire ou de la Canadienne.

"C'est à partir de 1918 que nous avons contrôlé officiellement nos vaches en vue de l'inscription au Livre d'Or, contrôle qui nous a toujours paru le moyen le plus efficace et le mieux à la portée des cultivateurs pour augmenter le rendement de leur troupeau. Durant ces cinq années, 56 vaches du troupeau furent enregistrées, soit au "Record de performance", soit au "Tableau d'Honneur". Sur ce nombre, 38 font actuellement partie du troupeau et leur rendement annuel moyen est de 10,173 livres de lait et 424 livres de gras. La moyenne de production des sujets des trois races composant le troupeau est indiqué dans le tableau suivant:

| Race                | Lbs de lait | Lbs de gras | lbs de beurre |
|---------------------|-------------|-------------|---------------|
| Vaches Ayrshires:   | 10,189      | 400         | 500           |
| Vaches Canadiennes: | 8,508       | 402         | 502           |
| Vaches Holsteins:   | 14,041      | 469         | 586           |

Pour les vaches Holsteins, les résultats indiqués sont des performances réalisées à l'âge de deux ans.

En 1920, la production moyenne du troupeau était de 6,733 livres de lait et 257.7 lbs de gras; ce qui signifie un progrès remarquable pour les trois dernières années.

Pour l'année 1923, le record de la production beurrière, chez les vaches canadiennes, va à l'Institut Agricole d'Oka, avec la vache "Pivoine" avec un record de 9,349 lbs de lait, 481 lbs. de gras et 512 lbs. de beurre, à l'âge de 4 ans. (Voir le Rapport de Secrétaire de la Société des Eleveurs, M. Adrien Morin.)

En outre, trois taureaux Ayrshires sont inscrits au Livre d'Or, et un quatrième y figurera bientôt.

## Le quêteux

Le "quêteux" avec le bâton qu'il porte,  
Au nom du bon Dieu, frappé à votre porte.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Malgré les ans, il a bonne mémoire  
Et peut vous conter bien plus d'une histoire.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Il se sent chez lui dans chaque village,  
Et pour vivre heureux, il vit en voyage.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

C'est l'ami de tous et que tous accueillent,  
L'ami qui s'en va quand tombent les feuilles.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Son âge, son nom? Nul ne pourrait dire.  
Dans sa longue barbe il cache un sourire.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Son âge? son nom? Nul ne pourrait dire.  
Dans sa longue barbe il cache un sourire.

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

D'où vient-il enfin? Quelle est sa demeure?  
Oh! n'en parlez pas! car alors il pleure...

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Et dans ses grands yeux, sa seule richesse,  
Semble remonter toute sa jeunesse!

Voici le "quêteux", voici le printemps!  
Chantez les oiseaux, donnez bonnes gens!

Comme il est venu, sans bruit, il vous quitte,  
Pour l'hiver prochain, se chercher un gîte.

Au revoir "quêteux", au revoir printemps!  
Partez les oiseaux, merci, bonnes gens!

JEAN BRUCHESI.

t mille milles  
s avec leurs  
autres; nous  
immobilière  
sept millions  
velopper dans  
t du côté sud  
nord en des-  
ricana et du  
IER, M.P.P.

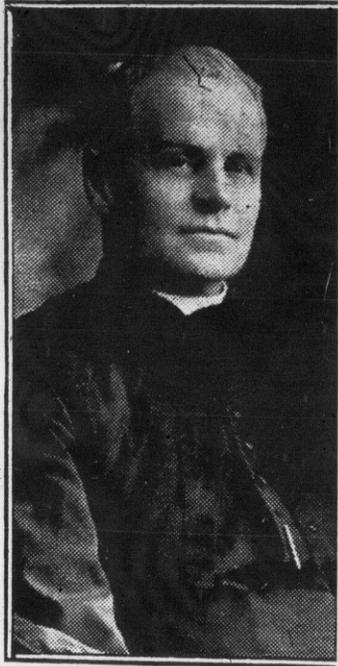
Il n'y a pas à le nier, dit notre informateur, qui du XIe au XIIIe siècle s'est terminé par une visite en Abitibi, avant de revenir au lieu de départ, Montréal. A cette occasion, M. Hector Authier, qui représente ce Comté à la Législature et fut le premier titulaire de L'Agence des Terres du domaine public en Abitibi, a fait les déclarations suivantes: "Il y a place ici pour un million d'habitants au moins, et nous n'en avons que 30,000 en comptant les 12,000 du Témiscamingue. Nous avons des terres pour tailler 75 à 100,000 fermes, une des contrées minières les plus intéressantes du monde entier, des forêts capables d'alimenter une industrie très considérable et surtout une population vaillante douée d'une force d'expansion comme il y en a peu d'autres dans le monde entier. Avec de tels éléments, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance. La colonisation est la conquête à la civilisation des territoires incultes; nous marcherons d'avant en action, si nous sommes soutenus par la population de la vieille province." Inspection des Ecoles d'Agriculture. Les membres du comité des écoles d'agriculture sont revenus samedi à Québec après avoir fait l'inspection des grandes institutions d'Oka et de MacDonald. Ce voyage d'inspection avait été organisé par M. Oscar Lessard, secrétaire du ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Les six autres membres du comité étaient: l'hon. M. Paul Tourigny, conseiller législatif, M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne et député à la Chambre des Communes, M. Hormisdas Pilon, député de Vaudreuil au parlement provincial, M. J.-B. Carbonneau, gouverneur de la prison de Québec, M. C.-C. Décarie de Dorval et M. John Hay, de Lachute. Le comité s'est réuni jeudi matin, au Viger, puis tous les membres sont partis en automobile pour Oka. L'inspection de l'école a duré une partie de la journée et tous ont été ébahis de l'organisation et des résultats obtenus au cours de l'année. Un grand nombre d'améliorations ont été faites dans divers départements et l'on est actuellement à construire une aile pour y installer un nouveau laboratoire. Les inspecteurs ont été reçus par Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka, et tout le personnel de l'institution. A midi, un lunch un a été servi et les membres du comité sont revenus à Montréal dans la soirée. Pour avoir de beaux fruits. — Nouveaux fusil. — Dans les vergers les arrosages à base d'insecticides et de fongicides deviennent de plus en plus indispensables, si l'on veut avoir une bonne récolte de beaux fruits. A ce sujet le régisseur des quelque trente ou quarante arpents de vergers de l'Institut Agricole d'Oka, nous écrit. "Dans nos plantations de cultures fruitières les arrosages réguliers ont été faits, y compris l'arrosage dormant. Nous connaissons des arboriculteurs qui regrettent de ne l'avoir pas fait cette année, car les pluies que nous avons eu au temps de l'arrosage semi-dormant ont mis les vergers dans un état tel qu'il était impossible de le faire. Nous avons expérimenté un nouveau fusil pour lancer la bouillie. C'est un fusil à double jet, de même longueur que les fusils ordinaires mais muni de deux jets espacés de six pouces environ. Nous sommes convaincus qu'il est plus économique que l'ancien, et il nous a permis de faire les arrosages en moins de temps que les années dernières, et en employant moins de bouillie. Au sujet de l'expérience que nous avons commencé sur nos pommiers Wealthy pour les forcer à rapporter chaque année, nous ne pouvons dire rien de défini encore. L'été dernier ces arbres ont souffert de la brûlure des fleurs, et nous avons dû couper toutes les tiges affectées, ce qui équivalait à une taille, mais faite à contre-temps. D'un autre côté, il semble que les boutons à fruit prennent trois ans à se former chez nos Wealthy, ce qui demanderait que la taille soit faite l'année de rapport, alors que nous avons taillé l'année de non rapport. Pour nous assurer du fait, nous commencerons une seconde expérience cet hiver; nous taillerons un certain nombre d'arbres qui doivent rapporter l'an prochain, et un nombre égal qui ne doivent pas rapporter. L'historique suivant de trois groupes de vaches laitières à l'I. A. O. n'est pas sans intérêt pour les tenants de l'industrie laitière, qu'ils soient partisans de la Holstein, de l'Ayrshire ou de la Canadienne.

17

17

17

Nouvel évêque à Québec



S. G. Mgr. ALFRED LANGLOIS, qui vient d'être préconisé évêque titulaire de Titopolis et nommé auxiliaire de S. Em. le cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Une Pipe de Bruyère "VERONA DE LUXE" pour seulement \$1.00! Ces fameuses pipes, fraîches et durables, faites de Bruyère italienne vieux de 100 ans sont offertes à présent à \$1.00 par la maille (assurance et affranchissement payés). Envoyez \$1.00 aujourd'hui. Obtenez la meilleure pipe que jamais vous avez achetée. Mentionnez si désirez pipe droite légère ou pesante. R.-P. Forest, Case postale 1046, Montréal. D. A. 31 jt X 57

**SERINS, SERINS**  
Nous venons de recevoir directement d'Allemagne un lot de serins Rollers tous en plein chant \$15.00 chaque. Satisfaction garantie.  
MAGASIN AVICOLE  
83 rue Grant Québec

LE SEUL MOYEN UTILISEZ-LE



Pour acheter—vendre—échanger—trouver un emploi sur la ferme ou dans une fabrique—trouver la main-d'œuvre nécessaire pour la récolte—ce sont les Petites Annonces Classées du BULLETIN DE LA FERME. C'est un moyen qui a donné ses preuves.  
Ecrivez votre annonce sur la formule au bas de cette page et profitez de notre offre avantageuse de

9 INSERTIONS POUR LE PRIX DE 6  
— OU —  
6 POUR LE PRIX DE 4

LE BULLETIN DE LA FERME  
B. P. 129 QUEBEC

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces



DIVERS

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville, à la campagne. S'adresser Ed. Boisseau Picher, notaire, édifice bloc Morin, 111 Côte de la Montagne, tél: 116. j.n.o.x05

A VENDRE.—Casseaux et paniers pour fraises, framboises, bleuets, raisins, etc. Mesures pour le grain et le vinaigre ainsi que pompes en bois. Demandez nos prix. Louis Coté Enr'g, 83 rue Sault-au-Matelot, Québec Tél 1066-7528-W 4-18 at. P06

A VENDRE.—Miel de choix. Cire brute, fondation. Corps de ruches 9 cadres. Le tout à très bas prix. S'adresser à C. Paradis, Saint-Hilaire, Co. Rouville, Qué. 17 jt-P03-tp.

A VENDRE.—Porcelets du printemps Chester-Blanc enregistrés de bonnes lignées dont le père et les mères des mères ont pesé 5 à 600 livres abattus. Prix modéré. S'adresser à J.-C. Bernard, R. R. No 2, Saint-Pie, comté de Bagot, P. Q. Tél. 915-5 3-17 jtX06

FAUCHEUSE DEERING simple à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à A. Bardou, 4 rue Couillard, Québec 24 jt. P 05

\$5.00 PAR JOUR.—Hommes, Femmes, Filles durant moments de loisir à domicile, expérience pas nécessaire. Ecrivez à The New Building Agency, Dept 8, Hull, P. Q. 17-24 jt P05

A VENDRE A BONNES CONDITIONS.—  
1. Une roue à vent Gould Shapley & Muir, dernier modèle, 8 pds avec monture de 40 pds, avec une pompe.—2. Une pompe électrique de 100 gallons à l'heure sur courant de 32 volts.—3. Un moulin à couper les os pour volailles, à neuf couteaux demandant une action de 4 à 5 chevaux vapeur.—Le tout en parfait ordre.—S'adresser à Edmond Vallin, St-Augustin, Comté Portneuf, Qué. 10-24 jtP98

Les mères devraient posséder notre catalogue printemps et été d'articles nécessaires pour l'entretien de la maison. Vous épargnera de l'argent. Envoyé gratuitement sur demande. Martin Company Station E7, Toronto, Ont. 17 jt. P 05

ON DEMANDE A ACHETER du bois de pulpe, pelé à la sève, expédition immédiate, au plus haut prix du marché. Mentionnez le point d'expédition et quantité. S'adresser à Ferdinand Boulanger, 92, rue Saint-Pierre, Québec. 17-31 jt X95

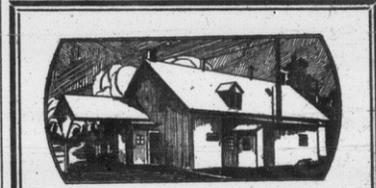
REPRESENTANT ACTIF, honnête et respectable demandé dans chaque paroisse pour la vente de nos paratonnerres en cuivre. Très gros profits. Security Lighting Rod Co. Reg'd., 33 1/2 rue St-Joseph, Québec. 24-7a X05

VENDEUR DEMANDE DANS CHAQUE COMTE.—Nous avons besoin d'hommes travailleurs, sobres, honnêtes avec instruction ordinaire, qui veulent apprendre à devenir vendeurs pour vendre nos lignes de broches, balais, etc. Revenus nets \$30. à \$40. par semaine. Position permanente d'avancement. Voiture ou auto nécessaires. Ecrivez immédiatement. Cie Brosse Fuller Ltée, 229 rue St-Joseph, Québec. 10-24 jt x98

CULTIVATEURS.—Protégez vos bestiaux au pâturage. Retirez de vos vaches le meilleur rendement possible. Augmentez la ponte de vos poules. Ceci au moyen de l'Insect-icide Armour qui tue instantanément toute mouche et insecte. Provincial Agencies Company, 11, rue Sault-au-Matelot, Québec. Tél. 3967. 17-31 Jt x 56

VOULEZ-VOUS R'ERE?—Envoyez 10 cts pour l'Oracle du Mariage, catalogue français de farces, attrapes, monologues, chansons, librairie. Edif. Hartman 1302-B, Saint-Denis, Montréal. J.N.O. X tp

Surplus de l'armée.—Nous garantissons que nos marchandises ne viennent pas en contravention à la loi, et peuvent être portées par qui que ce soit. Bottines, culottes, chemises, jambières, etc., écrivez pour catalogue. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. 76 28a 185



Fermes, Fromageries, Beurreries.

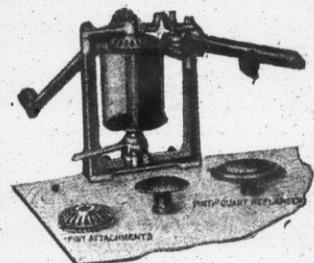
ATTENTION.—60 belles terres à vendre dans une des belles parties des Cantons de l'Est, dans le comté de Missisquoi, Qué. Demandez les circulaires et elles vous seront adressées tout de suite par maille. Pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Freighsburg, Qué. 21a-18s-P 27

A VENDRE.—Maison privée, deux étages, aussi magasin (sans stock), deux hangars, écurie, garage et grand emplacement situé au coin du pont de la rivière du Loup. Très bon poste pour magasin général, clientèle faite. Très très avantageux. Vente cause de mortalité. Ecrivez à Mme Chas Carter, St-Côme Linière, P. Q. 4-18 at-57

AVIS AUX INTERESSES.—J'ai 50 acheteurs à placer au printemps, cultivateurs, fromagers, marchands, journaliers qui désirent vendre ou échanger votre propriété ou votre commerce; vous trouverez toujours des acheteurs, en vous adressant immédiatement par lettre ou par téléphone à J.-Edgar Tremblay, courtier, Jonquières, bureau rue Saint-Dominique, téléphone Centre ou Dubuc, appel 188. 17-31 Jt. P87

BELLE et GRANDE TERRE A VENDRE.—Offre exceptionnelle pour un colon. Située à 1 mille de l'église et à 10 milles de Roberval, 100 acres; 40% en culture, reste bien boisé. Maison, grange et autres bâtiments en bon ordre. Prix et conditions avantageux. Ecrivez à P.-L. Lortie, Ltée, 405 rue St-Paul, Québec. X05-10624jt

CULTIVATEURS



CONSERVES

Cultivateurs qui avez l'intention de mettre vos produits en conserve, procurez-vous une sertisseuse "BURPEE".

C'est la plus pratique et la moins coûteuse.

Ecrivez-moi pour demander mes prix et placer votre commande.

Hâtez-vous, car la saison des fruits est commencée et celle des légumes est prochaine.

J.-ALBERT AUCLAIR

Agent distributeur,  
B. P. Monument, Giffard, Québec

"Le Bulletin de la Ferme"

EST LE PORTE-PAROLE OFFICIEL De la Coopérative Fédérée de Québec.

Prix de l'abonnement pour les membres: 50c par année.

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Le Bulletin de la Ferme

Commande pour annonce classifiée.

Veuillez publier.....fois.

N. B. Tarif: 25 mots ou moins, 50cts.

Le nombre imprimé dans chaque espace vous indique le prix d'une insertion si l'annonce comprend plus de 25 mots.

Ecrivez lisiblement un seul mot dans chaque espace.

|    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    | 50 |
| 51 | 52 | 53 | 54 | 55 |    |
| 56 | 57 | 58 | 59 | 70 |    |
| 61 | 62 | 63 | 64 | 65 |    |
| 66 | 67 | 68 | 69 | 70 |    |
| 71 | 72 | 73 | 74 | 75 |    |

Nom..... Adresse..... Comté.....

HOM Ce que nous Pauvres En Europe cher de St-l

Notre status.—  
Montréal partage opinion sur le statut Il écrit :  
"Toutes les conditions d'autonomie ne s'ajoutent pas dans le domaine de la loi, et peuvent être portées par qui que ce soit. Bottines, culottes, chemises, jambières, etc., écrivez pour catalogue. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. 76 28a 185

C'est clair: colonier, colonie nous aujourd'hui.  
Et ceux qui doutent n'ont qu'à à la déclaration amiral Field qui ment les Dominion de les convaincre d'intérêt de contribuer à la marine. Par exemple, le pourrait construire croiseurs. Il est vrai raitu ne trentaine de être plus. Mais les se compte pas que l'Empire sur lequel couche jamais. français qui n'a yeux, M. Roch Lan Laprairie, a dit son Chambre des Communes agent impérial donc à ce quidam ses affaires."

Donc, pour rev Field, voici comme notre status: "Les sont attachés à l'Empire, ils seront attachés au qu'ils feront partie. L'Amiral oublie de liens qui ne finissent rompre sous une forte.

Election président Etats-Unis se choisissent au mois de chain. En attendant, choisissent leur candidat. Les Républicains ont je sur l'actuel président. Au moment où les démocrates n'ont s'entendre. La lutte entre McAdoo, général président Wilson et les démocrates ont de dans leur jeu: le so Pot Dome qui a formé de deux des collègues le malaise chez les fermiers industrielle, un tar etc.

Les progressistes Républicains, couvrent pris les Démocrates la pourriture des démocrates. Leur homme La Ferme personnifier la "vive la République" que".

Il va s'en dire de les trois mois de campagne électorale. La po-

## HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

**Ce que nous sommes au soleil des peuples.--  
Pauvres "nous autres"--Aux Etats-Unis.--  
En Europe.--Dans les vieux papiers de Fau-  
cher de St-Maurice. - Nos pauvres. - Henri VIII**

**Notre status.**—"Le Canada" de Montréal partage pas mal notre opinion sur le status du Canada. Il écrit :

"Toutes les conquêtes de notre autonomie ne s'appliquent que dans le domaine de nos relations au sein de l'Empire.

Au point de vue international, seule l'indépendance pourrait nous conférer le titre et le rang de nation."

C'est clair: colonie nous étions hier, colonie nous sommes encore aujourd'hui.

Et ceux qui auraient des doutes n'ont qu'à s'en rapporter à la déclaration d'un certain amiral Field qui visite actuellement les Dominions pour essayer de les convaincre qu'il est de leur intérêt de contribuer de quelques unités à la marine britannique. Par exemple, le Canada, dit-il, pourrait construire quatre petits croiseurs. Il est vrai que ça coûterait un trentaine de millions, peut-être plus. Mais les millions ça ne se compte pas quand il s'agit de l'Empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Un Canadien-français qui n'a pas froid aux yeux, M. Roch Lanctôt, député de Laprairie, a dit son fait en pleine Chambre des Communes, à l'amiral agent impérialiste: "Dites donc à ce quidam de se mêler de ses affaires."

Donc, pour revenir à l'amiral Field, voici comment il définit notre status: "Les Dominions sont attachés à l'Empire et resteront attachés aussi longtemps qu'ils feront partie de l'Empire." L'Amiral oublie qu'il n'y a pas de liens qui ne finissent par se rompre sous une tension trop forte.

**Election présidentielle.** — Les Etats-Unis se choisiront un président au mois de novembre prochain. En attendant les partis choisissent leur candidats. Les Républicains ont jeté leur dévolu sur l'actuel président M. Coolidge. Au moment où nous écrivons, les démocrates n'ont encore pu s'entendre. La lutte est chaude entre McAdoo, gendre du défunt président Wilson et Smith. Les démocrates ont de fortes atouts dans leur jeu: le scandale du Tea Pot Dome qui a forcé la démission de deux des collègues de Coolidge, le malaise chez les fermiers, la crise industrielle, un tarif trop élevé, etc.

Les progressistes ridiculisent les Républicains, couvrent de leur mépris les Démocrates et dénoncent la pourriture des deux vieux partis. Leur homme La Folette prétend personnifier la "virginité politique".

Il va s'en dire de belles durant les trois mois de campagne présidentielle. La politique est la

même partout: "Ote-toi de là que je m'y mette."

Qui l'emportera? Les paris sont ouverts.

Dernière heure.—McAdoo et Smith se sont effacés et J. W. Davis ancien ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre, a été choisi comme candidat des démocrates au 102e tour de scrutin.

**Nos pauvres.**—Il n'y a pas bien longtemps l'on pouvait voir à la Cour du Recorder à Québec, un pauvre diable, un vieil homme âgé de soixante-douze ans, usé par le travail et les privations, épuisé, fourbu, rendu, demander aux autorisés un asile et du pain; mais notre société était alors si bien organisée pour venir en aide aux malheureux, qu'on ne trouvait rien de mieux à faire que d'envoyer à la prison ce vieillard dont le seul crime était d'être pauvre.

Le même jour, une pauvre, escortée de trois enfants, tous suintant la misère, était arrêtée pour vagabondage sur la plainte de la société de la protection des femmes et des enfants. C'était la seule manière de les protéger. Les enfants furent placés dans des institutions de charité et la mère envoyée en prison.

Pour le pauvre déshérité, incapable de travailler, sans feu ni lieu, il n'y avait alors aucun autre refuge.

La loi de l'assistance publique a fait disparaître ce scandale. Les malheureux peuvent maintenant être dirigés sur les institutions subventionnées grâce à la taxe prélevée sur les amusements.

Cette loi opportune a déjà fait un bien immense. Il ne faut pas que la crainte d'être accusés de partisanerie politique nous fasse tomber dans l'ingratitude en taisant le bien rendu possible grâce à cette loi qui force celui qui s'amuse à payer l'obole destinée à soulager les malheureux déshérités de la fortune.

**On prépare le sacrifice.**—Une autre grande conférence des Alliés est convoquée soi-disant pour aviser aux moyens de mettre à exécution le plan Dawes, mais en réalité pour enlever à la France ses dernières garanties contre la carence et la malveillance de l'Allemagne.

M. Herriot se flattait d'avoir converti M. Baldwin au point de vue français dans son entrevue de Chequer's Court.

M. Baldwin lui-même s'est chargé de lui enlever cette illusion en lui disant que la France doit se préparer à voir passer du Comité des Réparations à la Société des Nations le contrôle des affaires en Allemagne.

Le Comité des Réparations a bien été institué par le traité de

Versailles, mais les traités les nations ne s'en occupent plus qu'en autant que ça fait leur affaire ou qu'elles ne peuvent s'y soustraire.

La Société des Nations est une machine anglaise qui ne vaudra plus guère quand le monde sera convaincu que son pouvoir moteur est à Downing Street.

Si Poincaré était encore au pouvoir, l'Angleterre n'oserait pas tenter de se substituer au Comité des Réparations. Elle espère que M. Herriot sacrifiera tout à son désir de paix.

Mais si la France a changé de premier ministre, cela ne veut pas dire qu'elle a nécessairement changé de caractère.

Et M. Herriot, quel que soit son désir de conclure un accord complet avec M. Macdonald, ne pourra consentir à ce que l'on empêche ainsi sur la commission des réparations, sans courir au suicide politique.

Actuellement la majorité de M. Herriot n'atteint pas cent voix à la Chambre; elle est encore plus mince au Sénat, et M. Poincaré est là.

Les débats de la prochaine conférence des alliés ne manqueront pas d'intérêt.

**Ce que pense de nous M. John Bull.**—Nous trouvons dans de vieux papiers une lettre que M. de Bouthillier-Chavigny écrivait à un journaliste québécois M. Faucher de St-Maurice. L'opinion de bien des Anglais sur notre compte n'a guère changé depuis, malgré et peut-être à cause de toutes nos concessions et des sacrifices immenses que nous avons consentis durant la grande guerre. Nous citons :

"Je voudrais pouvoir crier aux 500,000 Canadiens-français du Dominion les paroles que j'ai entendues, il y a deux jours à peine, à part du Mongolian. "La parole est à un major-général anglais. Voilà ce qu'il a osé dire en présence d'une douzaine de Saxons, heureux d'applaudir à sa grossièreté: "Je viens de voir ces damnés Canadiens-français: ils ne songent, sur l'ordre de leur clergé, qu'à se

multiplier comme des lapins". Quand serons-nous délivrés de cette race au Canada?"

Et un gros Anglais de Québec d'ajouter:

"Tranquillisez-vous; déjà dans la Nouvelle-Ecosse, ils disparaissent, décimés par la syphilis?"

Le même jour, ma femme étant présente, on en vint à parler de la réception faite aux marins français à Québec. Le même gros Québécois de dire:

"Tout était déloyal dans cette réception, surtout les discours."

Aussitôt ma vaillante Canadienne-française la comtesse de Bouthillier, de s'écrier:

"Monsieur, si par la session nous sommes Anglais, du moins par le cœur nous sommes demeurés Français. Croyez-moi, les deux premiers mots qu'une femme Canadienne-française apprend à balbutier à ses enfants sont ceux de Dieu et de la France."

C'est ce que l'Anglais ne pourra jamais comprendre.

—Un mot d'histoire pour finir.

On a remarqué qu'en moins de quarante ans, de catholiques qu'étaient les Anglais, Henri VIII en avait fait des protestants; que d'hérétiques qu'ils étaient devenus sa fille Marie en refit des catholiques. Elizabeth en refit des hérétiques.

Les Canadiens-français étaient catholiques à l'origine, ils le sont encore, et ils s'en font gloire.

Pierre Feuille-Partout.

### Les villégiatures du Maine

Qui n'a pas rêvé à une vacance au bord de la mer et qui, ayant une fois goûté au plaisir d'une telle vacance, n'a pas soupé y retourner? Le piquant de l'air salin, les brises rafraichissantes, le clapotement de la vague, la plage sablonneuse, le plaisir du bain à l'eau salée, le canotage et la pêche ont une fascination irrésistible au villégiateur. Parmi les nombreuses et magnifiques plages d'Amérique il n'y en a pas de plus populaires que celles des Cotes du Maine. Demandez un livret descriptif traitant de Portland By the Sea, Casco Bay, Old Orchard Beach, Kennebunk et York Beach à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

## DEVENEZ UN FOURNISSEUR REGULIER

Quand une organisation comme la nôtre est à votre disposition il n'y a pas lieu pour vous de craindre que vous ne retiriez les plus hauts prix pour toute votre production de Crème.

Commencez dès aujourd'hui à expédier votre Crème chez nous, Nous vous garantissons-les meilleurs prix—nous faisons les retours promptement.

Ecrivez-nous pour plus amples détails.

**LA LAITERIE DE QUEBEC**  
75 Avenue du Sacré-Coeur  
QUEBEC

## Vieux temps, vieilles choses

"Colligite fragmenta ne pereant—Joan, VI-12"  
(Recueillons les miettes avant qu'elles ne se perdent)

### 1838-1924

#### Les premiers colons du Saguenay et Lac St-Jean

#### Vingt-et-un en 1838 : cent millè en 1924

#### Croissez et multipliez-vous, Crescite et multiplicamini

On ne pourra toujours pas reprocher aux colons du Saguenay et du Lac St-Jean d'avoir forfait à ce précepte divin, énoncé dès l'origine du monde.

Il y a 86 ans il y avait vingt-et-un colons de Charlevoix au royaume du Saguenay. Aujourd'hui ils sont cent mille.

Les enfants immédiats de ces vingt-et-un pionniers sont aujourd'hui autant de patriarches dont les descendants sont éparpillés par tout l'immense royaume.

**Une survivante.**—Madame Frédéric Fortin, fille d'Alexis Simard, un des colonisateurs du Saguenay, est la dernière survivante des vingt-et-un. Elle est âgée de 89 ans.

**Monument.**—C'est madame Fortin qui, le 29 juin, dévoilait le monument élevé à St-Alexis-de-la-Grande-Baie, à la mémoire des Vingt-et-un.

**Le promoteur.**—L'abbé Alexandre Maltais, un enfant de Chicoutimi, qui a donné le meilleur de sa vie au séminaire de Sherbrooke et que tout l'Est connaît, est le promoteur de ce monument. Il fit le sermon de circonstance. Le ministre de la colonisation, M. J.-E. Perrault, originaire, comme les vingt-et-un, de la Malbaie fit ensuite l'éloge des pionniers de la colonisation. M. le Dr Savard, député, M. L.-G. Belley, avocat, et M. Gustave Delisle, M.A.L., unirent leur voix éloquente à celle du ministre de la colonisation.

**Les 21.**—Les paroles suivantes si bien nourries des faits et de la philosophie de notre histoire régionale du Saguenay sont de l'abbé Alexandre Maltais.

"Les années 1837-1838 sont mémorables dans l'histoire du Canada français. Dans la région de Montréal, on se bat pour la liberté sur les champs de St-Charles et de St-Eustache tandis qu'ici on lutte contre la forêt pour agrandir le domaine national. Un groupe de 21 habitants risquent leur fortune et presque leur vie pour conquérir, sur la sauvagerie, le beau royaume du Saguenay que nous admirons aujourd'hui.

Avant 1838, en effet, le Saguenay n'était qu'un pays sauvage, couvert d'une forêt sans fin et peuplé par les diverses tribus montagnaises. Sous le régime français, on louait ce territoire, appelé le Domaine du Roi, aux compagnies qui y faisaient la traite des pelleteries. Dès 1672, deux postes fu-

rent établis pour le commerce: l'un à Métabetchouan et l'autre à Chicoutimi: ces postes comprenaient le magasin de la compagnie ainsi que la maison du commis avec dépendances. Quatre ans plus tard, l'illustre missionnaire jésuite, le Père Crespieu bâtissait près de ces postes deux chapelles pour la desserte des sauvages convertis et des employés catholiques de la compagnie.

Celle de Métabetchouan fut appelée chapelle St-Charles du Lac St-Jean; elle occupait l'endroit précis où, le 16 juillet 1647, les sauvages de la nation des Port-Pic sortirent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied dessus leurs terres. Ce premier français était le père Jean Dequen, découvreur du Lac St-Jean, qu'il nomma ainsi en l'honneur de son saint patron.

La seconde chapelle fut érigée à Chicoutimi, à l'embouchure de la rivière, au pied du portage. Le père la nomma chapelle Saint-François-Xavier, et c'est encore le titre de la cathédrale actuelle et du diocèse tout entier.

En 1732, l'intendant Hocquart fit tracer les limites du Domaine du Roi par l'arpenteur Laurent-Joseph Normandin; mais le Saguenay continua pendant un siècle encore à être le pays inconnu, la contrée inhabitable; et cela, non seulement à cause de sa position géographique, mais surtout parce que les compagnies et les sauvages avaient tout intérêt à garder pour eux cette poule aux œufs d'or, ce territoire source de tant de richesses.

Mais la vérité finira par se faire jour; en 1820, M. Paschal Taché, qui avait été pendant 20 ans au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, révéla au Gouvernement les richesses du Domaine du Roi, et, quelques années après, c'est-à-dire, en 1828, on chargea M. Bouchette de faire l'arpentage et l'exploration du Saguenay. Cet homme vraiment remarquable fit une visite complète de la contrée; en dresse un rapport détaillé et en publie la carte la plus parfaite que l'on ait encore aujourd'hui. L'ignorance du Saguenay sera maintenant une chose du passé; on saura que le royaume du Saguenay est propre à la colonisation et qu'il n'y manque que des colons.

Mais d'où partiront ces braves? qui verra attaché ces gigantesques grelots? La Providence veille à tout. On est en l'année 1837; un citoyen entreprenant de La Malbaie vient visiter lui-même le Saguenay dont on parle tant depuis Bouchette; il revient chez lui

plein d'enthousiasme et se met à prêcher la croisade de la colonisation. Mais les obstacles semblent insurmontables. Le Saguenay est sous bail et ce bail durera encore 5 ans. Donc ni le Gouvernement propriétaire ni la compagnie qui a loué ne peuvent autoriser le défrichement et la culture, mais nos vieux habitants, le père Pico-té en tête, imagine un moyen terme; ils sont de descendance normande.

Pour pouvoir pénétrer dans le Saguenay, on se fera bûcheron; on demandera la permission d'aller couper du bois, mais avant longtemps on y coupera du blé.

Le 23 septembre, 1837, une lettre signée de Georges Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est reçue à La Malbaie. Elle offre la permission de couper 60,000 billots sur le Domaine du Roi moyennant une garantie foncière au montant de 641 livres 11 schellings et une pence et le prix de la coupe du bois en plus. 21 habitants signent cette garantie solidaire; il n'est nullement question de culture dans ce contrat du 9 octobre 1837, mais défense absolue est faite de traiter avec les sauvages.

Le privilège était bien mince pour les 21 signataires et la garantie bien lourde. Pas un homme d'affaires n'eût voulu signer un semblable contrat. Mais, ce jour-là, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait signé sa déchéance. Depuis au-delà de 75 ans il n'en est plus question dans le territoire du

Saguenay; les 21 associés ont renversé le colosse et la compagnie a été refoulée à la baie dont elle porte le nom.

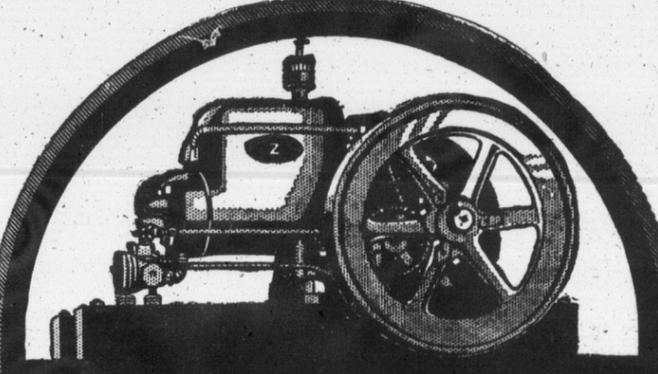
Avec et à la suite des 21, les Canadiens français sont entrés en foule; et, pendant dix ans, on a colonisé sans autorisation légale en vertu de la loi du premier occupant.

Aujourd'hui, après 86 ans des villes et des villages, des terres fertiles et des industries prospères, un évêché, des églises et des maisons d'éducation et une population de cent mille âmes ont remplacé la forêt de 1838.

## Chemin de Fer National du Canada

Service entre Québec et Montréal

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Montréal est des plus commodes. Les trains quittent Québec (Gare du Palais) à 5.15 A. M. dimanche excepté, et 12.01 P. M. tous les jours via Richmond, 1.20 P. M. et 11.45 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Montréal (Gare Bonaventure) à 11.50 A. M., 6.20 P. M., 6.05 P. M. et 6.25 A. M. respectivement. Au retour, les trains quittent Montréal à 9.25 A. M. dim. exc. via Richmond, 5.00 P. M. et 11.30 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Québec à 2.45 P. M., 9.45 P. M. et 6.45 A. M., respectivement. Wagons salon, wagons café-salon, wagon-salon-panorama aux trains de jour, wagons-lits modernes à salons et à compartiments aux trains de nuit. Pour tous autres renseignements, réserves de places, etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10, Sainte-Anne, Tél. 529, à la Gare du Palais, Tél. 2125, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.



**FAIRBANKS-MORSE**  
**ENGIN "Z"**

11 Traits Caractéristiques.

1. Il fonctionne aussi économiquement au pétrole qu'à la gazoline.
2. Il fonctionne régulièrement avec ou sans charge sans qu'il ait besoin d'aucun ajustement.
3. La magneto oscillante haute tension lui assure une mise en marche facile et un fonctionnement régulier.
4. Le gouverneur étrangleur lui assure une vitesse régulière.
5. Il tire son combustible par succion — pas de pompe — manière simple, sûre, fiable.
6. Le régulateur permet le changement de vitesse, si désiré, même quand l'engin est en marche.
7. Coussinets échangeables.
8. Lubrification parfaite.
9. Automatique dans son fonctionnement, il requiert peu d'attention, lorsqu'il est en mouvement — très facile à mettre en marche — il fonctionne sans bruit.
10. Qualité caractérisant le nom de FAIRBANKS-MORSE.
11. De plus, le matériel qui entre dans sa construction lui assure une très grande force, sans excès de poids. Il requiert peu d'espace.

The Canadian FAIRBANKS-MORSE Company, Limited  
St-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg,  
Régina, Calgary, Vancouver, Victoria.

Mettez ce coupon aujourd'hui à notre bureau le plus rapproché.  
Veuillez m'envoyer toutes les informations sur l'engin "Z"

Nom.....  
Adresse.....  
Je suis intéressé dans un engin d'à peu près.....

G.Y.  
No 162

ociés ont ren-  
compagnie a  
aie dont elle

e des 21, les  
ont entrés en  
s ans, on a co-  
ion légale en  
nier occupant.  
s 86 ans des  
s, des terres  
ies prospères,  
s et des mai-  
une popula-  
mes ont rem-  
38.

## le Fer Canada

et Montréal

Chemin de Fer  
Montréal est des  
ns quittent Qué-  
15 A. M. diman-  
M. tous les jours  
I. et 11.45 P. M.  
ondville arrivant  
nture—) à 11.59  
M. et 6.25 A.M.  
r, les trains quit-  
M. dim. exc. via  
11.30 P. M. tous  
ville arrivant à  
45 P. M. et 6.45  
Wagons salon,  
on-salon-panora-  
wagons-lits mo-  
npartiments aux  
autres renseigne-  
s, etc., prière de  
Ville, 10, Sainte-  
e du Palais, Tél.  
tel des Agents du  
du Canada.

SE

l'an-

se.

one-

pen-

l'au-

one-

le

KS-

en-

ation

ande

pa-

d'oe-

lité

pag.

F

Q. Y.

No 102



Durant les seuls mois de juin, juillet, août et septembre 1923, 72,000 Canadiens ont quitté le pays avec l'intention d'aller s'établir aux États-Unis.

(Les Journaux)

Les catalogues illustrés des maisons de commerce étrangères invitent nos bonnes gens à multiplier leurs achats au loin, drainent l'argent comptant, ruinent le commerce local, appauvrissent nos populations.

Mgr Brunault  
Evêque de Nicolet

# Voulons-Nous Nous Suicider?

## Sauvons notre Province avant qu'il soit trop tard!

**I**L SUFFIT de lire les deux entrefilets paraissant au haut de ce message pour réaliser toute l'étendue du danger qui nous menace. Les statistiques révèlent qu'en une période de QUATRE MOIS seulement 72,000 Canadiens ont quitté le sol natal pour aller chercher à l'étranger un travail qu'ils ne pouvaient trouver ici.

La lecture de l'extrait de la lettre pastorale de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, visant les catalogues étrangers, convaincra les plus incrédules que cette émigration des nôtres dépend, presque entièrement, des causes énumérées par le vénérable évêque : drainage de l'argent comptant, ruine du commerce local, réduit aux ventes à crédit, et appauvrissement de nos populations.

Pouvons-nous espérer voir enfin nos populations réaliser le danger que fait courir à tous, notre engouement pour le catalogue étranger; comprendra-t-on enfin que, quelque minime que soit la somme d'argent ainsi envoyée hors de notre province, elle apporte chaque fois avec elle le repas d'un sans-travail ?

Toute la question se résume donc en quelques mots :

D'un côté, économie problématique de quelques sous sur vos achats, quand vous donnez la préférence au catalogue étranger et refusez d'encourager votre marchand local.

De l'autre, avantages multiples pour vous et les vôtres en encourageant votre marchand.

En effet, chaque piastre ainsi dépensée chez votre marchand passe de main en main sans jamais sortir de notre province. Elle fait partie du salaire payé par le marchand à son commis, elle sert à celui-ci à payer son boucher ou

son boulanger, le boulanger s'en sert pour acheter sa farine du meunier, du meunier elle va au commerçant de grains, du commerçant de grains elle revient à vous, cultivateurs !

Mais sa course bienfaisante ne s'arrête pas là, elle continue à circuler, du banquier au manufacturier, à l'artisan, à l'ouvrier, au médecin, au notaire, etc.

Réservez donc à notre marchand la faveur de nos commandes et s'il ne peut nous procurer l'article désiré, donnons la préférence au marchand le plus rapproché de notre localité afin que notre argent reste et circule dans la province pour le plus grand bien de tous.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère

## DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

17

17

17

Actualités Avicoles.

**En marge des Cours abrégés de Princeville**

Les praticiens de l'aviculture sont actuellement les hôtes de la Coopérative Fédérée de Québec, qui a mis à leur disposition, pour les cours abrégés d'aviculture, son spacieux pavillon de l'industrie avicole. Les rapports circonstanciés de ces cours nous arrivent malheureusement trop tard pour publication cette semaine, puisque la réunion, commencée lundi, le 14, ne se terminera que vendredi le 18. Nous détachons des travaux présentés aux cours les renseignements suivants, très instructifs et révélateurs du travail que poursuit depuis quelques années le Service de l'Aviculture de la Province.

**RESUME DU TRAVAIL DE SELECTION DES TROUPEAUX DE VOLAILLES PAR LE SERVICE PROVINCIAL DE L'AVICULTURE**

1er juillet 1923 au 1er juillet 1924

| COMTES   | Nombre de troupeaux sélectionnés | Nombre de volailles | Nombre de sujets éliminés | Nombre de poulets en élevage |
|--|----------------------------------|---------------------|---------------------------|------------------------------|
| St-Hyacinthe, Rouville, Chambly, Bagot, Richelieu, Missisquoi, Shefford..... | 295                              | 27,080              | 8,115                     | 14,423                       |
| Hull.....  | 148                              | 5,951               | 3,855                     | 3,520                        |
| Yamaska, Nicolet, Drummond, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm.....          | 114                              | 8,444               | 2,532                     | 2,970                        |
| Chicoutimi.....  | 155                              | 14,278              | 5,156                     | 4,377                        |
| Québec, Montmorency.....   | 38                               | 2,598               | 837                       | 693                          |
| Portneuf.....  | 13                               | 668                 | 361                       | 146                          |
| Wolfe.....   | 17                               | 1,263               | 530                       | .....                        |
| Beauharnois.....   | 18                               | 592                 | 173                       | .....                        |
| Bonaventure.....   | 12                               | 289                 | 87                        | .....                        |
| Dorchester, Beauce, Frontenac.....   | 12                               | 650                 | 200                       | 103                          |
| Total.....   | 58                               | 5,449               | 1,104                     | 140                          |
| Total.....   | 880                              | 67,262              | 22,950                    | 26,372                       |

|   |    |
|---|----|
| Moyenne de poules par troupeau.....     | 76 |
| Nombre moyen de sujets éliminés.....    | 26 |
| Nombre moyen de poulets en élevage..... | 29 |

En étudiant bien ce tableau on se rendra facilement compte de l'importance de la sélection chez nos troupeaux de volailles, qui, à la basse-cour, correspond au contrôle chez les vaches laitières.

**L'activité des officiers.**—La pièce qui suit témoigne éloquemment en faveur de l'activité du personnel du service de l'aviculture au cours des derniers onze mois.

**RESUME DU TRAVAIL DES INSTRUCTEURS**

1er juillet 1923 à 1er juin 1924

**Démonstrations pratiques :**

|  |     |
|--|-----|
| Leçons d'abatage et emballage de la volaille pour le marché..... | 198 |
| Démonstration de chaponnage.....                                 | 55  |
| Leçons d'incubation.....   | 176 |
| Leçons de sélection.....   | 746 |
| Leçons de mirage et d'emballage des œufs.....                    | 115 |

**Basses-cours visitées :**

|  |      |
|--|------|
| Pour incubation et élevage.....                                  | 330  |
| Pour sélection de troupeaux.....                                 | 951  |
| Pour démonstration ou surveil. d'engraissement de volailles..... | 142  |
| Pour cas de maladie.....   | 193  |
| Pour inspection et aménagement de basses-cours.....              | 1153 |
| Pour construction de poulaillers.....                            | 137  |

**Autres travaux :**

|   |          |
|---|----------|
| Visites de sociétés coopératives.....                         | 10       |
| Conférences.....  | 232      |
| Démonstrations et conférences aux expositions.....            | 55       |
| Participation aux conventions et aux assemblées diverses..... | 119      |
| Nombre de jours de travail pour ces divers chefs.....         | 1632 1/2 |

Les instructeurs, réguliers et autres employés à ces travaux sont: MM. Lucien Crevier, Léas Perreault, J.-H. Tousignant, L.-P. Morin, Henri Robitaille, A. Bédard, C. E. Lampman, Eugène Tremblay, Stephen Walford, Emile-K. Laflamme.

Distribution d'œufs faites par le service de l'Aviculture de la province de Québec.

(Suite à la page 535)

**CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC**

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1923 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent dans les colonnes 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur les planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet. Remarques.—Les parquets des Stations Expérimentales sont inscrits en vue de l'enregistrement, mais ils n'ont pas droit aux prix offerts. Abréviations:—C.H.—Chanteclercs; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R. I. R.—Rhode Island rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tete; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant. Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière. 2ème année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No 36. Finissant le 9 juillet 1924

| Parquet          | Propriétaire et adresse              | Race   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6  | 7   | 8   | 9   | 10    | H.    | T.    |
|------------------|--------------------------------------|--------|---|---|---|---|---|----|-----|-----|-----|-------|-------|-------|
| 1                | Institut Agricole d'Oka, La Trappe.  | Ch.    | 5 | 5 | 6 | 6 | 6 | 4  | 5   | 31  | 813 |       |       |       |
| 2                | J. G. Liard, Ste-Alexis, Qué.        | L.B.   | 3 | 5 | 6 | 5 | 4 | 6  | 6   | 5   | 5   | 5     | x1290 |       |
| 4                | W. A. Carr, Ste-Agathe, Qué.         | P.R.B. | 5 | 6 | 6 | 6 | 5 | 6  | F   | 5   | 34  | x1290 |       |       |
| 5                | Elie Jodoin, Varennes, Qué.          | P.R.B. | 4 | 6 | F | 6 | F | 6  | F   | 16  | 843 |       |       |       |
| 6                | Raoul Pettigrew, Isle Verte, Qué.    | P.R.B. | 5 | 4 | 4 | 4 | 5 | 7  | 7   | 34  | 652 |       |       |       |
| 7                | J. A. Proulx, Montmagny, Qué.        | P.R.B. | 5 | 1 | 5 | 6 | 4 | 6  | 7   | 6   | 40  | 780   |       |       |
| 8                | Station Expérimentale, La Ferme.     | P.R.B. | 5 | 5 | 5 | 4 | 4 | 3  | 4   | 25  | 964 |       |       |       |
| 9                | Station Expérimentale, Ste-Anne.     | P.R.B. | 6 | 5 | 6 | 6 | F | F  | 7   | 30  | 986 |       |       |       |
| 10               | Acad. St. Ls de France, St. Jacques. | R.I.R. | 6 | 6 | 5 | 5 | 5 | 5  | 5   | 27  | 933 |       |       |       |
| 11               | Auguste Beaulieu, Grand Remou.       | R.I.R. | 4 | 5 | 4 | 4 | 5 | 4  | 1   | 32  | 920 |       |       |       |
| 12               | J. S. Blais, East Broughton, Qué.    | R.I.R. | 5 | 5 | 3 | 4 | 6 | 3  | 21  | 783 |     |       |       |       |
| 13               | Georges Bouchard, M.P., Ste-Anne.    | R.I.R. | 2 | 4 | 5 | 5 | 6 | 5  | 27  | 876 |     |       |       |       |
| 14               | Antoine DeRoy, Princeville.          | R.I.R. | 5 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4  | 5   | 27  | 987 |       |       |       |
| 15               | Alexandre Fournier, Montmagny.       | R.I.R. | 2 | 2 | 5 | 4 | 5 | 4  | 3   | 30  | 908 |       |       |       |
| 16               | Jos.-C. Hébert N.P., Montmagny.      | R.I.R. | 4 | F | 3 | 4 | 5 | 4  | 5   | 3   | 28  | 1256  |       |       |
| 17               | Chs.-E. Paquet, Pont-Rouge, Qué.     | R.I.R. | 1 | F | 4 | 2 | F | 4  | 4   | 3   | 4   | 26    | 1161  |       |
| 18               | Station Expérimentale, Ste-Anne.     | R.I.R. | 4 | 1 | 5 | 3 | 3 | 16 | 888 |     |     |       |       |       |
| Production: 41.5 |                                      |        |   |   |   |   |   |    |     |     |     |       | 494   | 16329 |

|   |  |
|---|--|
| Poulette No 41 appartenant à M. W. A. Carr, Ste Agathe, z pondu à date 181 œufs |  |
| " " 42 " M. W. A. Carr, " " " 180 "   |  |
| " " 23 " J. G. Liard, St. Alexis, " " " 172 "                                   |  |
| " " 20 " Inst. Agr. d'Oka " " " 169 "   |  |

Gérant du Concours: Jean-L. Roy. Régisseur, J.-A. Ste-Marie. N. B.—Adressez toute correspondance au Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

| Parquet | Propriétaire et adresse              | Race   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | H.       |
|---------|--------------------------------------|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----------|
| 1       | Laurel P. Farm, Rougemont.           | L.B.   | 5 | 5 | 6 | 6 | 6 | 5 | 7 | 4 | 5 | 5  | 54 x1395 |
| 2       | Jos. Williams, Sawyerville.          | L.B.   | 6 | 5 | 6 | 6 | 1 | 5 | 0 | 6 | 7 | 5  | 47 1188  |
| 3       | H. S. Beane, Beebe, Que.             | L.B.   | 5 | 7 | 5 | 4 | 5 | 7 | 6 | 0 | 4 | 6  | 49 1169  |
| 4       | Elmhurst P. Farm, Rougemont, Qué.    | L.B.   | 6 | 5 | 5 | 6 | 5 | 6 | 6 | 7 | 6 | 4  | x56 956  |
| 5       | Dr. John Watson, Howick.             | L.B.   | 5 | 6 | 4 | 4 | 6 | 7 | B | 6 | 4 | 4  | 46 1050  |
| 6       | E. G. White, Lennoxville, R.R. No 1. | W.B.   | 0 | 5 | 0 | 5 | 6 | 0 | 0 | 6 | 0 | B  | 22 1077  |
| 7       | H. S. Beane, Beebe, Qué.             | W.B.   | 4 | 7 | 5 | 0 | B | 6 | 3 | 4 | 5 | 0  | 36 1199  |
| 8       | Bond Little, North Hatley.           | W.B.   | 5 | 3 | 5 | 6 | 0 | 6 | B | 3 | 5 | 4  | 38 1251  |
| 9       | Fred Bell, Ayer's Cliff.             | W.B.   | 4 | 0 | B | 6 | B | 3 | 6 | 6 | 4 | 29 | 1038     |
| 10      | Miss R. G. Knight, Beebe, Qué.       | W.B.   | 5 | 6 | 3 | 5 | 6 | 0 | 0 | 1 | 6 | 3  | 35 1145  |
| 11      | Chas Ruiter & Sons, Cowansville.     | W.A.   | 6 | 6 | 3 | 7 | 5 | 5 | 7 | 4 | 0 | 50 | 847      |
| 12      | Exp. Farms, Ste-Anne-de-la-Pocat.    | R.I.R. | W | i | t | h | r | a | w | n |   |    | 409      |
| 13      | Fred Bell, Ayer's Cliff.             | R.I.R. | 0 | 6 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4 | 3 | 4 | 5  | 40 1058  |
| 14      | Laurel P. Farm, Rougemont.           | P.R.B. | 6 | 4 | B | 6 | B | 5 | 5 | 6 | B | 32 | 911      |
| 15      | Exp. Station, Lennoxville.           | P.R.B. | B | 6 | 0 | 6 | 6 | 5 | 0 | 5 | 7 | 4  | 39 1188  |
| 16      | Exp. Station, Lennoxville.           | P.R.B. | 7 | 4 | 5 | 5 | 5 | 5 | 7 | 1 | 5 | 7  | 51 1330  |
| 17      | A. P. Hillhouse, Foster.             | P.R.B. | 7 | 2 | 5 | 5 | 5 | 4 | 7 | 0 | 0 | 5  | 40 1046  |
| 18      | Dr. Stockwell, Stanstead.            | P.R.B. | 5 | 5 | 3 | 5 | 3 | 0 | 5 | 0 | 6 | 0  | 32 521   |
| 19      | Wm. C. Strong, West Brome.           | P.R.B. | 5 | 6 | 6 | B | 3 | 0 | 5 | 0 | 6 | B  | 32 824   |
| 20      | H. R. Drew, North Hatley.            | P.R.B. | 7 | 5 | 5 | 7 | 6 | 5 | 1 | 7 | 3 | 46 | 1076     |
| 774     |                                      |        |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    | 20678    |

|  |  |
|--|--|
| Poulette No. 82 a pondu à date 170 œufs. |  |
| " " 13 " " 168 "                         |  |
| " " 17 " " 165 "                         |  |
| " " 11 " " 164 "                         |  |

Gérant du Concours: J. D. Lang. Surintendant: J. A. McClary. N. B.—Prière d'adresser toute correspondance au surintendant de la Station Expérimentale, Lennoxville, Qué.

**LE C**  
Le rendez-  
L.  
Condition  
L'air  
La pesanteur et des gaz, ces forces expliquées, agissent sens contraire. La p le savez, attire les terre. Et jamais, le cerveau de Jul aviateurs ont atté nète Mars.  
Au contraire, la sion des gaz et de l prousse ceux-ci l Pourquoi? Parce d'autant plus gran pérature est plus l'air et les gaz de r densés, par conséq Donc, ils s'éloign raison directe de le plus densés; c'est- comprimése rester la surface terrestre. vous vous éloignez l'air se fait rare; et que, dans une r rapide en aéropla flanc d'une monta sionnistes se sente malaise s'appelle montagnes." Il manque d'équilib et la pression a Qu'est-ce que cette mosphérique?  
En 1923:  
44 Cercles de l œufs.  
19,560 œufs p dozs).  
9,026 poussins  
7,717 poussins  
56 districts d'a 17,052 œufs p 7,894 poussins 6,692 poussins  
En 1924 :  
Vingt-sept dist ou 12,362 40. cercles de f  
**LE MO**  
MODELE "  
Est reconnu sur au pays—comme économique.  
Vous assure p moins de dépens absolument sûr en Prix et conditio à tout acheteur.  
Aussi le moteur "IDE à Gazoline 2 DEMANDEZ C  
**ADEM GIRA**  
78 RUE ST-PAUL

**LE COIN DES JEUNES**

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

**LA PLANTE**

Conditions essentielles à sa croissance

**L'air en général—(Suite)**

La pesanteur et la dilatation des gaz, ces forces que je vous ai expliquées, agissent toutes deux en sens contraire. La pesanteur, vous le savez, attire les corps vers la terre. Et jamais, si ce n'est dans le cerveau de Jules Verne, des aviateurs ont atterri sur la planète Mars.

Au contraire, la force d'expansion des gaz et de l'air en général, pousse ceux-ci loin de nous. Pourquoi? Parce que cette force d'autant plus grande que la température est plus chaude, rend l'air et les gaz de moins en moins denses, par conséquent plus légers. Donc, ils s'éloignent du sol en raison directe de leur légèreté: les plus denses; c'est-à-dire les plus comprimés restent plus près de la surface terrestre. En effet, plus vous vous éloignez de celle-ci, plus l'air se fait rare; et à un tel point que, dans une ascension trop rapide en aéroplane ou sur le flanc d'une montagne, les ascensionnistes se sentent faiblir. Ce malaise s'appelle "le mal des montagnes." Il est dû à un manque d'équilibre entre nous et la pression atmosphérique. Qu'est-ce que cette pression atmosphérique?

Mais vous êtes en vacances, emmagasinez une bonne provision d'air pur tout l'été, et vous n'éprouverez point les fatigues et l'affaiblissement qu'éprouvent les gens qui travaillent dans l'air vicié des usines et des villes.

J'écourte donc ma causerie pour ne pas voler votre temps au grand air.

En terminant, laissez-moi confier à votre mémoire le nom de Gay-Lussac, un grand savant qui découvrit des lois de grande importance sur les gaz. Il faillit même payer de sa vie ces découvertes, par "le mal des montagnes" que je vous ai signalé.

Inclinons-nous en passant devant le souvenir de ce grand homme qui, comme tant d'autres, n'a pas craint l'effort tenace, audacieux, périlleux très souvent, pour en faire bénéficier les générations à venir.

Rêvons donc aussi d'être utiles aux autres plus tard. C'est cette pensée qui suscite les plus belles énergies, les actes les plus méritoires.

Adrien DESAUTELES.

(Suite de la page 534)

**En 1923:**

- 44 Cercles de Fermières ont bénéficié de 1873 dozs œufs ou 22,476 œufs.
- 19,560 œufs pour lesquels nous avons reçu des rapports. (1630 dozs).
- 9,026 poussins éclos, ou 46.1%.
- 7,717 poussins vivants après un mois, ou 39.4%.
- 56 districts d'agronome; 25,392 œufs, ou 2116 dozs œufs.
- 17,052 œufs pour lesquels avons reçu rapports.
- 7,894 poussins éclos, ou 46.2%.
- 6,692 poussins vivants après un mois, ou 39.2%.

**En 1924 :**

- Vingt-sept districts d'agronome ont bénéficié de 1,031 dozs œufs ou 12,362 œufs.
- 40 cercles de fermières ont reçu 1915 douzaines ou 22,980 œufs.

**LE MOTEUR BRANTFORD**

MODELE "K" A L'HUILE — 2-4 et 7 chevaux vapeur

Est reconnu sur toutes les fermes au pays—comme fort, durable et économique.

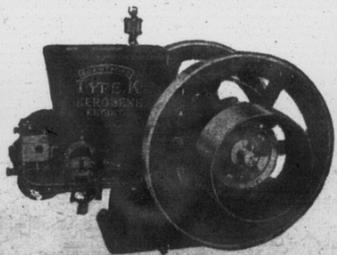
Vous assure plus de pouvoir, moins de dépense et un service absolument sûr en tout temps.

Prix et conditions pour convenir à tout acheteur.

Aussi le moteur "IDEAL" BRANTFORD, à Gazoline 2 à 50 C.V.

DEMANDEZ CATALOGUE A

**ADEM GIRARD Limitée**  
78 RUE ST-PAUL - QUEBEC



**L'ELEVAGE DU LAPIN**

**Logement.**—On loge le lapin à peu de frais, dans une caisse, dans un tonneau ou encore mieux dans un clapier. L'essentiel est qu'il soit tenu sèchement, l'humidité lui étant toujours fatale. Les planchers à claire-voies, avec dessous disposée en pente légère sont donc tout indiqués, quel que soit le nombre de lapins que l'on garde. Ainsi disposés on peut procéder au nettoyage avec un crochet ou tout autre instrument, sans qu'il soit nécessaire de trop déranger les occupants d'une loge. Les clapiers sont disposés de manière à ce que l'écoulement des urines se fasse rapidement. L'exposition au soleil levant est la meilleure.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la construction des clapiers. Les photographies ci-dessous suffiront à donner une idée de ce que nous pouvons appeler un clapier moderne.

La lapinière ou parc d'élevage nécessite des dépenses plus élevées. Les clôtures en fils de fer, à mailles serrées, ont 4 pieds de hauteur et sont enfoncées jusqu'à deux pieds de profondeur dans le sol. Sans cette précaution les lapins iraient vite causer quelques déprédations dans les vergers ou dans d'autres endroits où il serait peut-être difficile de les atteindre vivants.

Pendant les fortes chaleurs de l'été, on veillera à procurer de l'ombre aux lapins, notamment aux nourrices.

Les loges des lapines auront quatre (4) pieds de profondeur par trois (3) de largeur et deux (2) de hauteur. Elles seront toujours disposées de manière à ce que ses habitants voient venir celui qui les soigne.

Celles des sujets de boucherie seront plus petites si possible.

Quelques éleveurs préfèrent placer les lapins d'engraissement sur des tablettes ou planchettes fixées à 5 ou 6 pieds de hauteur, contre un mur. Ce mode n'est guère recommandable, si ce n'est que vers la fin de l'engraissement.

Celles des mâles reproducteurs ont quatre (4) pieds de profondeur par deux pieds en hauteur et en largeur. Autant que faire se pourra elles seront suffisamment éloignées des loges des femelles pour qu'ils ne s'excitent pas inutilement. Nous faisons exception pour les mâles castrés ou ceux de race Angora.

Pour les lapereaux, les divisions seront de plus grandes dimensions, mais nous ne conseillons pas de mettre plus de 10 à 15 élèves dans un même enclos, lorsqu'ils sont au-dessus de 8 à 10 semaines.

Un plancher de 10 pieds carrés en superficie suffit pour cinq lapins.

Aucune loge ou tonneau ne devra être placé trop près du sol; un demi-pied d'élévation n'est pas trop.

Les lapereaux qui ont une cour à leur disposition, pendant la période de croissance sont toujours plus vigoureux que les autres et résistent mieux aux maladies qui font parfois de si grands ravages chez les jeunes lapins.

A l'approche de l'hiver on transporte les cabanes d'élevage ou les

Le déjeuner est plus substantiel quand on y sert le

**BON CAFE PRESIDENT**

Votre marchand-épicer en garde à votre disposition.  
**ESSAYEZ-EN UNE BOITE**  
**QUEBEC PRESERVING Co.**  
QUEBEC, Que.

tonneaux dans un endroit aéré, pas trop froid, exempt de courants d'air, sec et parfaitement éclairé; dans un poulailler, dans un grenier de hangar, dans une remise, ou dans tout autre abri. Si le local était trop froid, il serait pratiquement impossible d'y faire de l'élevage.

Les éleveurs qui gardent leurs lapins dans des parcs ou des enclos fixes les transportent plutôt dans des greniers ou autres constructions où des enclos en fils de fer à mailles serrées sont convenablement aménagés pour les recevoir. Il est inutile de dire que les conditions de propreté, de lumière et d'entretien sont les mêmes que celles exigées pour les lapins enfermés dans des caisses ou tonneaux. L'humidité occasionne invariablement les maladies les plus funestes.

(A suivre)

**Chemin de Fer National du Canada**

Service entre Montréal, Québec et La Malbaie

Du 9 juin au 27 septembre le Chemin de Fer National fera circuler un train direct entre Montréal et La Malbaie. Ce train partira de Montréal (Gare Bonaventure) à 9.25 a.m. tous les jours dim. exc. arrivera à Québec à 2.45 p.m., en repartira à 3.30 p.m. et arrivera à La Malbaie à 7.30 p.m. Au retour le train quittera La Malbaie à 8.30 a.m. tous les jours dim. exc. arrivera à Québec à 12.30 p.m. repartira à 1.20 p.m. et rentrera à Montréal à 6.05 p.m. Outre ce service un train quittera Québec (Gare du Carré Parent) à 8.00 a.m. (au lieu de 8.15 a.m.) le samedi seulement et arrivera à La Malbaie à midi. Il repartira de La Malbaie à 5.45 p.m. le dimanche seulement et arrivera à Québec à 10.00 p.m. au lieu de 9.45 pm.) Le voyage entre Montréal et La Malbaie et vice versa sera direct et s'effectuera sans aucun changement à Québec. Ces trains seront munis d'un matériel roulant des plus modernes: wagon buffet-salon et wagon salon-panorama, wagons de première et de seconde. La course entre Québec et Montréal s'effectuera via le Pont de Québec. Pour tous autres renseignements, réserve de fauteuils etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, tél. 529, à la Gare du Palais, tél. 2125, à la Gare du Carré Parent, tél. 3427 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

**BREVETS D'INVENTION**

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

**MARION & MARION**

364 rue Université, - Montréal  
72 1/2 rue St-Pierre, - Québec  
et Washington, D. C.

76  
26  
29

ent compte de  
ailles, qui, à la  
ières.

éloquemment  
culture au cours

EURS

marché... 198  
55  
176  
746  
115

330  
951  
142  
193  
1153  
137

10  
232  
55  
119

s travaux sont:  
t, L.-P. Morin,  
ène Tremblay,

viculture de la

1 à 10.  
ouve le total de  
ufs est plus élevé  
tota. du parquet.

ndottes blanches;

t le 9 juillet 1924

| 8 | 9 | 10 | H.       |
|---|---|----|----------|
| 4 | 5 | 5  | 54x1395  |
| 6 | 7 | 5  | 47 1188  |
| 0 | 4 | 6  | 49 1169  |
| 7 | 6 | 4  | x56 956  |
| 6 | 4 | 4  | 46 1050  |
| 6 | 0 | B  | 22 1077  |
| 4 | 5 | 0  | 36 1199  |
| 3 | 5 | 4  | 38 1251  |
| 6 | 6 | 4  | 29 1038  |
| 1 | 6 | 3  | 35 1145  |
| 7 | 4 | 0  | 50 847   |
| a | w | n  | 409      |
| 3 | 4 | 5  | 40 1058  |
| 6 | B | B  | 32 911   |
| 5 | 7 | 4  | 39 1188  |
| 1 | 5 | 7  | 51 1330  |
| 0 | 0 | 5  | 40 1046  |
| C | 6 | 0  | 32 521   |
| 0 | 6 | B  | 32 824   |
| 1 | 7 | 3  | 46 1076  |
|   |   |    | 77420678 |

A. McClary.  
la Station Expé-

17

17

17

"Évitez les mouches  
avec la

**LESSIVE  
GILLETT**

Une cuillerée à thé de  
Lessive Gillett répandue  
dans la boîte aux vidan-  
ges empêche les mouches  
de se multiplier.

Employez la Lessive  
Gillett pour nettoyer et  
désinfecter.



Coûte que  
peu mais  
toujours ef-  
fective.

### Un bout de causerie

De plus en plus, les personnes qui ob-  
servent se rendent compte que les écoles  
agricoles pour les filles sont nécessaires, non  
seulement pour qu'elles y acquièrent des  
connaissances spéciales, mais plus encore,  
peut-être, pour leur donner le goût de la  
terre, de ses travaux, et pour faire disparaître  
cette idée fautive que la vie rurale est une  
vie inférieure, et qu'il est préférable  
pour une jeune fille d'être institutrice au  
village ou clavignaphe en ville, que de  
s'occuper simplement chez son père des  
travaux de la ferme.

Je connais moi-même une jeune femme  
dont je veux dire l'histoire en quatre mots.  
Elle était orpheline et fut mise au couvent  
où elle obtint son brevet académique.  
Elle revint, chez sa tante, une vieille per-  
sonne intelligente, pauvre, habile dans  
tous les travaux du ménage et qui refusa  
absolument à sa nièce de se chercher une  
position: "Au couvent tu as eu une pré-  
paration à la vie religieuse, or tu veux te  
marier et c'est moi qui t'enseignerai à con-  
duire une maison.—Elles se mirent à l'œu-  
vre toutes deux.

La jeune fille après trois ou quatre ans,  
épousa un cultivateur à l'aise, et elle ne  
s'imagina pas que tout ce qu'elle avait  
appris en ville lui serait inutile à la cam-  
pagne. Elle arrivait dans une maison  
vaste, bien éclairée, mais laide à faire peur  
avec ses planchers jaunes et ses boiserie  
criardes. Elle usa de diplomatie, de goût,  
d'ingéniosité, de peinture et de cretonne  
pour transformer peu à peu cet intérieur  
dont la simplicité, le confort et l'harmoni-  
e gracieuse sont admirables. Elle a  
fait comprendre à son mari que l'aide d'une  
servante était nécessaire pour que tout se  
fasse à la maison et qu'aucune de ses  
petites entreprises ne soit négligée. Il  
fallait voir sa laiterie, son poulailler, son  
rucher, son jardin qui sont à elle; elle leur  
donne son travail, ils lui donnent leurs  
profits.

Mais ce qui m'a ravie c'est de la voir le  
soir filer de la laine au rouet.—"Mes deux  
petits et mon mari ne portent, en hiver,  
que les bas que je leur tricote avec la laine  
de nos moutons que je file", m'a-t-elle dit  
fièrement.

Filer au rouet! En voilà une industrie  
bien abandonnée dans nos campagnes  
d'où les femmes viennent acheter à la ville  
de vilains bas dispendieux qui ne valent  
rien! On ne sait ni filer, ni tricoter, ni  
coudre, et la couturière du village fait les  
robes, et l'argent de la ménagère est donnée  
pour un travail qu'elle devrait faire. Pour  
se rattraper, elle économise sur la nourri-  
ture, et elle mesure le lait aux enfants afin  
d'en envoyer davantage à la fromagerie.  
Elle les prive également de légumes qu'elle  
ne sait ni cultiver, ni apprécier, et jamais  
au grand jamais elle ne leur fait manger de  
la volaille qu'elle réserve pour le marché.

Que les grand'mères seraient scandali-  
sées si elles revenaient dans ces fermes où  
elles travaillaient si intelligemment et où

**Chez-nous**  
Section féminine Le Foyer, L'Ecole

## LA VIE PASSE

Nous avons le tort de considérer l'évènement actuel comme  
un fait isolé; nous ne songeons pas à la relier ni au passé ni à  
l'avenir, oubliant qu'il est la conséquence de ceux qui l'ont  
précédé et la cause de ceux qui viendront ensuite.

La vie continue et le temps marche et nous installons  
dans chaque période de notre existence comme si elle était  
unique et définitive tant l'intérêt dont nous sommes capables  
se concentre sur l'actualité, et nous en arrivons à une exagéra-  
tion de sensibilité, à un excès d'ambition parce que nous ne  
considérons que la minute présente. Si nous pensions à la  
course du temps, nous prendrions cette apreté enfantine, car  
nous saurions que les maux les plus redoutés, les biens les plus  
désirés passent et que rien ne peut en assurer la possession.

Les chagrins et les joies nous absorbent tellement que nous  
les croyons permanents; si nous avons la sagesse de nous en  
abstraire pour considérer la période de notre vie qui ne les  
connaîtra plus ou qui les considérera d'un œil calme, combien  
ils perdraient de leur acuité.

Le temps marche, voilà une des grandes vérités qui doivent  
orienter notre existence; elle est si évidente que nous sommes  
tentés de sourire quand on l'énonce. Mais elle est quand même  
étrangère à nos raisonnements, à nos projets, à nos émotions.  
C'est pour cela qu'il faut souvent nous la rappeler.

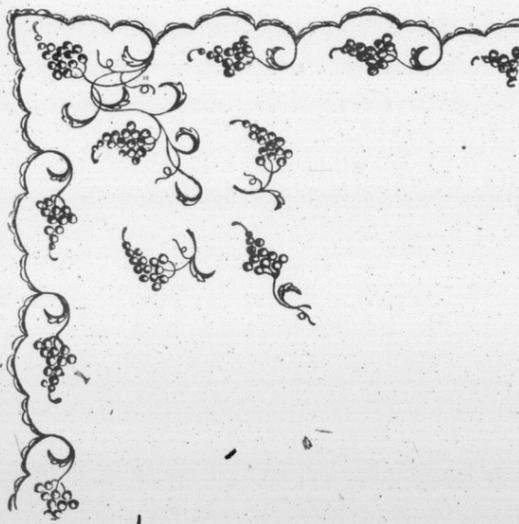
Ceux que nous avons connus enfants sont devenus des  
hommes, les adultes deviendront des vieillards, ceux dont la  
carrière était brillante sont tombés dans l'oubli.

Lorsqu'on fait un voyage au long cours, on regarde le  
paysage sans s'y attacher, il peut plaire ou déplaire, mais on y  
attache pas grand importance, on sait que l'on est de passage  
et l'on a pour lui des regards et un cœur de passage.

C'est ainsi que nous devrions procéder en gardant dans  
notre mémoire cette motion de la course du temps; nous nous  
détacherions des choses qui doivent forcément se détacher de  
nous et par suite nous n'apporterons plus dans la lutte pour la  
vie, la cupidité, l'envie méchante de ceux qui pensent saisir  
des biens et les garder toujours.

Cousine Avette.

### La broderie est un agréable passe-temps



No 6022. Nappe Les Raisins  
à travailler broderie pleine et à  
jour, ou cilllets chinois. Patron  
au carbone, 25c. Perforé, 55c.  
Tout estampée sur jolie toile, 2v  
x 64 pcs, \$5.75. Sur pure toile  
légère 2v x 2v½, \$7.75. Sur  
pure toile forte, 2 x 2½v, \$9.25.

Coton à broder nécessaire à la  
broderie, 2 doz. à 45c. M.F.A.

Grande feuille de papier car-  
bone, bleu ou blanc, 15c.

Petite feuille de papier car-  
bone, bleu, blanc, rouge ou noir,  
8c la feuille, 2 pour 15c.

Demandez notre catalogue de  
broderie, envoyé franco dans  
tout le Canada, sur réception de  
35c.

Le Bulletin de la Ferme,  
Case 129, Québec.

régnait une vie large, quoique les culti-  
vateurs fussent moins riches alors que  
maintenant. Ils avaient moins d'argent  
mais plus de confort, car on ignorait le  
luxue des attelages et des toilettes, et on  
trouvait que faire des enfants forts en les  
alimentant bien, valait mieux que de faire  
des petites demoiselles emplumées et mal  
fagotées qui n'ont que l'ambition d'aller  
travailler en ville dans les fabriques.

Elles ne pratiquaient pas l'économie mal  
entendue qui affaiblit la race, mais elles

s'habillaient avec une simplicité qui n'ex-  
cluait ni la richesse, ni le bon goût si  
absent des toilettes tapageuses que l'on  
rencontre dans les petites villes les jours de  
marché!

C'est par les femmes que se créera une  
autre mentalité à la campagne, et le pro-  
grès serait bien rapide si elles comprenaient  
l'importance de leur rôle et comme il  
faut être intelligentes pour l'exercer.

Daniel Aubry.

Un vétéran de Crimée  
louange "Fruit-a-tives"



LE MAJOR GEO. WALKER

Le major George Walker, qui est  
devenu une figure familière à Chatham,  
Ontario, est l'un des hommes qui af-  
frontèrent la terrible mutinerie indienne.  
Voici ce qu'il dit: "Je suis un vétéran  
de la guerre de Crimée et de la mutinerie  
indienne et servis sous lord Roberts.  
La bataille dans les furieux corps-à-  
corps et l'exposition constante aux in-  
tempéries firent de moi une malheureuse  
victime du rhumatisme, à tel point que  
mes jambes enflèrent, me mettant dans  
l'impossibilité de marcher. La constipa-  
tion devint telle aussi que je fus dans  
un état affreux jusqu'à ce que je com-  
mençasse l'usage de 'Fruit-a-tives.' Ce  
remède me délivra tant du rhumatisme  
que de la constipation. Aujourd'hui,  
je jouis d'une santé parfaite et n'ai plus  
ni rhumatisme ni constipation."

"Fruit-a-tives" est le célèbre remède  
aux fruits—jus de fruits intensifiés  
combinés avec des toniques—qui vous  
rend et vous conserve bien portant.  
25c et 50c chez tous les marchands ou  
de Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

### Comment nettoyer les vitres

D'une façon générale, il est préférable  
de les nettoyer quand elles sont à l'ombre.  
Plusieurs procédés:

1. Prenez de la poudre de magnésie  
calcinée, que l'on trouve à un prix très  
modique chez les droguistes. Faites une  
pâte demi-liquide avec de la benzine puri-  
fiée, mettez un peu de cette pâte sur  
un tampon de coton et frottez les vitres  
avec ce coton jusqu'à ce qu'elles deviennent  
bien propres et brillantes.

On achève en frottant avec un linge  
sec ou, mieux, une peau de chamois.  
Ainsi traitées, les vitres sont superbes.

2. Les vitres sales, éclaboussées de  
taches, redeviennent claires et propres si  
on les frotte avec un oignon coupé en  
deux.

3. Délayer dans de l'eau pure du blanc  
d'Espagne ou du blanc de Meudon pré-  
alablement réduit en poudre afin d'avoir  
une bouillie claire. Frotter les carreaux  
en tous sens avec un tampon de linge im-  
bibé de la bouillie. Essuyez avec un  
linge propre avant séchage complet.

4. On peut enfin tout simplement laver  
les vitres en passant dessus des journaux  
préalablement trempés dans l'eau.

Ne jamais gratter les vitres ayant des  
taches de peinture avec un couteau sous  
peine de rayer le verre.

On imbibes les taches d'une goutte d'al-  
cool à 90° pour les ramollir; puis, avec  
un morceau de bois, on gratte la tache  
qui s'en va aisément.

## ACHETEZ

Les deux grands succès de la saison:

Valse de l'Oiseleur

Chant et piano . . . . . 40

Valse de la Fille Quaker

Chant et piano . . . . . 50

**RAOUL VENNAT**

642 St-Denis, :-: Montréal.

Demandez notre catalogue.

La



La première de ce  
essentiellement fémi-  
volants de dentelle e-  
de ses manches. L-  
quets de fleurs pars-  
de la seconde si élé-  
simplicité et les gr-  
romaines de la troi-  
une création unique  
les trois sont des m-

### A mon prem

Je n'ai pas enco-  
Tes yeux bleus, m-  
Ni ton front ing-  
Qu'une mousse c-

Je n'ai pas, mon-  
Baisés tes lèvres r-  
Fraîches comme l-  
Douce comme le

Pas encore, cher-  
Dans mes bras q-  
Pour le bercer sa-  
Je n'ai pris ton c-

Mais je me sens p-  
Une âme plus ai-  
C'est la première  
Que je m'appelle

L'on me dit tant-  
Qui part à ton s-  
Petit poupon qu-  
De sourire à l'au-

Et dans ce billet  
Je t'offre, ô moi-  
Ma plus chaude

### Triste

Seule! seule! ma plu-  
de vient l'écho fidèle  
mystérieuses de mon t-

Seule avec mes pens-  
blement subir le joug  
fatale, car j'ai mépri-  
tourbillon de ces chen-  
a passé près de moi sa-  
présence, secouant en-  
sière de son ivresse ce  
ces paroles stériles et  
"Voilà la vie".

Quand la nuit prof-  
de moi, quand les ve-  
sont apaisés, alors u-  
dirige mes pas silen-  
du sanctuaire. . .

Prosterne-toi, ô mo-  
divine repose en ces lie-  
pas un soupir. . . n'en t-  
sérénité. . . seulement  
sanctuaire dont la fla-  
hommage au Créateur  
toi, ô mon âme. . . fais  
en adorant. . . pleure  
pleure. . . laisse ce san-  
ped de la croix, da-  
pérance et dans l'amo-  
Aimer, prier, souffi-

La mode d'été



La première de ces toilettes est essentiellement féminine avec ses volants de dentelle et les bouffants de ses manches. De petits bouquets de fleurs parsèment l'étoffe de la seconde si élégante dans sa simplicité et les grandes rayures romaines de la troisième en font une création unique; mais toutes les trois sont des modèles popu-

laire que vous aimerez à confectionner à l'aide des patrons McCall. Si vous ne pouvez les avoir chez vous écrivez à 90 Bond St., Toronto.

3751—14 à 16 ans—36 à 44, 45c.  
3745—14 à 16 ans—36 à 42, 45c.  
3743—14 à 16 ans—36 à 44, 45c.

A mon premier neveu La cuisine canadienne

Je n'ai pas encore vu  
Tes yeux bleus, mon cher ange,  
Ni ton front ingénu  
Qu'une mousse d'or frange:

Je n'ai pas, mon petit,  
Baisé tes lèvres roses,  
Fraîches comme un beau fruit,  
Douce comme les roses;

Pas encore, cher lutin,  
Dans mes bras qui l'appellent,  
Pour le bercer sans fin,  
Je n'ai pris ton corps frêle;

Mais je me seus pour toi  
Une âme plus aimante:  
C'est la première fois  
Que je m'appelle tante.

L'on me dit tant de bien  
De toi, que je t'adore,  
Petit poupon qui viens  
De sourire à l'aurore.

Et dans ce billet doux  
Qui part à ton adresse,  
Je t'offre, ô mon bijou,  
Ma plus chaude tendresse!

MILLICENT.

Tristesse

Seule! seule! ma plume me reste; elle devient l'écho fidèle des notes les plus mystérieuses de mon âme oppressée.

Seule avec mes pensées, j'ai dû inévitablement subir le joug de cette nécessité fatale, car j'ai méprisé le monde et le tourbillon de ces cheminées: et le monde a passé près de moi sans se soucier de ma présence, secouant en passant la poussière de son ivresse et jetant à la brise ces paroles stériles et sans consistances: "Voilà la vie".

Quand la nuit profonde s'étend autour de moi, quand les vents tumultueux se sont apaisés, alors un pénible souvenir dirige mes pas silencieux vers les dalles du sanctuaire...

Prosterne-toi, ô mon âme! La majesté divine repose en ces lieux... Pas une voix, pas un soupir... n'en trouble le calme et la sérénité... seulement la petite lampe du sanctuaire dont la flamme bleuâtre rend hommage au Créateur... Oui, prosterne-toi, ô mon âme... fais la prière!... pleure en adorant... pleure ton sort ô mon âme pleure... laisse ce sang du cœur couler au pied de la croix, dans la foi dans l'espérance et dans l'amour!

Aimer, prier, souffrir... voilà la vie!

**Œufs à l'aurore**—Faites durcir les œufs, épluchez-les, coupez les blancs et la moitié des jaunes en petits morceaux, mélangez-les à une sauce blanche au beurre additionnée d'un peu de sauce tomate. Vous passez le restant des jaunes dans une passoire; vous versez sur les œufs avec un peu de beurre chaud et vous mettez au four pour faire gratiner.

**Omelette soufflée**—Cassez dix œufs très frais; mettez les blancs dans une bassine et les jaunes dans une terrine, ajoutez aux jaunes six cuillerées de sucre en poudre, trois ou quatre macarons hachés. Montez les blancs en neige, les obtenez très fermes, travaillez aussi les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient bien mousseux. Mêlez les blancs aux jaunes en ayant soin de les briser le moins possible. Beurrez un plat long, déposez-y votre appareil, en pyramide, lissez-le avec la lame d'un couteau, poussez au four, colorez, puis fendez-la sur sa longueur, remettez-la au four, cuisez 15 minutes, saupoudrez-la avec du sucre fin au dernier moment, laissez-la quelques minutes encore, et quand le sucre prend couleur, servez-la sans attendre.

**Huitres au gratin**—Les huitres au gratin doivent être mangées au sortir du four, elles sont aussi bonnes mangées à point qu'elles sont mauvaises mangées trop tard. Il faut au moins 12 huitres par personnes, si ces personnes en sont tant soit peu friandes. Les ouvrir, détacher totalement la chair de la coquille, replacer les chairs sur chaque coquille inférieure, placer toutes ces coquilles sur une grande plaque, les saupoudrer de persil dans lequel vous aurez ajouté une pointe d'ail râpé; saupoudrez aussi avec de la panure toutes vos huitres, arrosez-les avec quelques gouttes d'huile d'olive ou de beurre fondu, poussez à four vif, 10 minutes suffisent pour cuire les huitres. Dressez-les sur serviette pliée sur plat rond, servir aussitôt. Cette manière de préparer les huitres est à la fois très simple et très pratique.

**Harengs fumés à la bruxelloise**—Chauffez-les vivement à la vapeur d'eau bouillante, ou sur le grill; retirez la peau; enlevez les filets, parez-les et rangez-les côte à côte dans une caisse en papier, entre chaque filet, mettez des petits morceaux de beurre maniés de fines herbes, force champignons hachés, persil, ciboule, échalote, même un peu d'ail et poivre fin; arrosez le tout d'huile d'olive ou de beurre fondu; saupoudrez de chapelure de pain et mettez cuire sur le grill à feu clair.—Servez avec un jus de citron.



Il n'y a qu'un moyen de tuer toutes les mouches

**Le Voici:**—Faites l'obscurité aussi complète que possible dans la chambre, après en avoir d'abord fermé les fenêtres. Levez ensuite, à une hauteur d'environ huit pouces, un des stores, et posez sur l'appui de la fenêtre, là où le soleil, ou la clarté du jour donne le plus fort, une ou deux assiettes dans lesquelles vous avez placé plusieurs "WILSON'S FLY PADS" bien humectés d'eau, sans toutefois les en recouvrir. Laissez la chambre close deux ou trois heures. Il ne vous restera plus qu'à ramasser les mouches et à les brûler.

Serrez alors les assiettes hors de l'atteinte des enfants pour vous en resservir plus tard en cas de besoin.

La vraie manière d'employer la Rondelle Tue-Mouches de Wilson



**Alose au naturel**—Videz l'alose, ne l'écaillez pas, faites-la cuire quelques minutes dans l'eau bouillante salée, retirez et laissez quelques instants sur le côté du feu; placez l'alose, après l'avoir égouttée, sur serviette pliée, entourez de persil, de pommes de terre cuites à l'eau et servez avec du beurre fondu, salé, poivré, dans lequel vous avez ajouté un jaune d'œuf.

**Morue à la béne-dictine**—Prenez 500 gr. de morue blanche et dessalée; mettez-la bouillir dans l'eau avec six pommes de terre jaunes; laissez une heure sur le feu. Retirez votre morue de l'eau, enlevez les arêtes et la peau, écrasez-la dans un mortier avec vos pommes de terre, délayez avec une demi-pinte de lait, mettez 4 à 5 onces de beurre, la moitié de la peau d'un citron, et lorsque votre pâte est aussi fine que possible, beurrez un moule de fer-blanc, versez la composition, recouvrez-la de chapelure épaisse, faites gratiner avec feu dessus et dessous, laissez cuire trois quarts d'heure à feu doux, servez chaud.

**Rôties d'anchois**—Faites des tranches de pain, passez-les au beurre, dressez dessus des filets d'anchois, des tranches d'œufs durs, de persil haché bien fin, mettez un peu de poivre de Cayenne, et versez dessus de la bonne huile d'olive.

**Petites timbales de truites**—Prenez de la truite cuite et refroidie. Coupez-la en petits dés, que vous mettez dans une casserole. Versez par dessus une sauce à la crème, mais cette sauce doit être un peu liquide. Faites chauffer sans laisser bouillir et servez votre ragout dans de petites timbales de pâte cuites à l'avance.

**Anguille à la minute**—L'anguille une fois coupée par tronçons, mettez-la cuire avec de l'eau et du sel, puis, servez-la avec une sauce maître d'hôtel, entourée de pommes de terre. Un peu de jus de citron sur le tout.

**Morue à la crème**—Dessalez une belle morue et mettez-la cuire dans de l'eau bouillante; égouttez et découpez-la en filets. Faites fondre en casserole une demi livre de beurre manié de fleur de farine, poivre et muscade; lorsque le tout commencera à se lier et à prendre bonne consistance, ajoutez une chopine de crème douce et du persil haché menu; tournez la sauce pendant cinq minutes, incorporez les filets de morue; laissez-les mijoter dans la sauce, et servez.

**Carpes à l'étouffée**—Ecailler et vider des carpes, les couper en morceaux, et après les avoir saupoudrées de sel, ne pas y toucher pendant trois heures. Au fond d'une casserole de terre, disperser 5-onces

de beurre et des anchois hachés. Mettez dessus les porceaux de carpe. Ajouter câpres, poivre en grains, girofle, deux tranches de citron, et remplir la casserole de vin blanc et de vinaigre par parties égales. Faire cuire doucement sous un couvercle, et servir chaud.

**Omelette aux harengs saurs**—Fendre deux harengs par le dos, enlever la peau, séparer la chair de l'arête principale; couper en petits morceaux que l'on passe au beurre dans la poêle; ajouter les œufs battus et faire comme pour l'omelette au naturel. L'omelette aux harengs saurs peut se servir sur une purée d'oseille ou sur une sauce tomates.

**Truites à la sauce poivrée**—Prenez de petites truites; écaillez, videz par les ouïes; lavez et essuyez. Introduisez dans chaque truite une peu de beurre manié de fines herbes hachées menu, sel, poivre. Trempez dans du beurre fondu et faites griller de chaque côté. La cuisson terminée, dressez sur un plat chaud et servez en accompagnant d'une sauce poivrée, dans une saucière à part.



Mâchez-la après chaque repas

Elle stimule l'appétit et aide la digestion. Elle augmente l'action bienfaisante de vos aliments. Remarquez aussi comme elle soulage cette sensation de lourdeur après un gros repas.

Blanchit les dents, parfume l'haleine. Sa délicieuse saveur dure longtemps.



17

17

17

## LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec.

**Avis important.**—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le Journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

**VERIFICATION DES COMPTES.**—(Réponse à A. L.)—Q. Le conseil municipal de la paroisse de notre correspondant a fait auditer les livres de comptes, depuis deux ans, par un vérificateur non assermenté et qui n'a aucune connaissance spéciale de comptabilité.

Un ou plusieurs contribuables de cette municipalité peuvent-ils se présenter devant le conseil municipal et demander par lettre signée, de faire auditer les comptes par un homme qualifié?

Si le vérificateur trouve ces comptes corrects, qui doit payer l'audition; est-ce le conseil municipal ou les contribuables qui ont demandé une vérification?

S'il est trouvé des erreurs dans lesdits comptes, les contribuables requérant l'audition sont-ils responsables des honoraires de l'auditeur?

R. Le Code municipal permet aux contribuables d'une municipalité d'exiger du conseil municipal la vérification des comptes du secrétaire-trésorier.

Dans ce cas, si la vérification des comptes établit qu'il y a faute de la part du secrétaire-trésorier, cet officier supporte les frais de vérification. Mais si les auditeurs constatent que tout est conforme, ce sont les personnes qui ont demandé l'audition qui deviennent responsables des frais qu'elle entraîne.

Quant au vérificateur ou à l'auditeur chargé d'examiner les livres du secrétaire-trésorier, il est clair qu'il doit être assermenté, mais la loi ne dit nulle part, à notre connaissance, que ce vérificateur doit être un comptable licencié ou même une personne faisant profession de comptabilité. Cependant, nous croyons que nous devons déduire du bon sens et de la logique qu'un homme chargé d'examiner les livres de comptes d'une autre personne doit avoir les connaissances nécessaires pour retrouver les erreurs qui peuvent les entacher.

Pour éclaircir davantage une question qui présente une certaine importance, nous citons ci-dessous l'article 642 du Code municipal relatif à la vérification des comptes.

Article 642. C. M.—"Chaque année, au mois de janvier, ou chaque fois qu'il le juge nécessaire, ou s'il en est requis par une demande écrite qui lui est adressée par au moins cinq contribuables ou par le secrétaire-trésorier lui-même, le conseil doit ordonner la vérification des comptes de la corporation tenus par le secrétaire-trésorier en charge ou sorti de charge, pour l'année terminée le trente et un décembre précédent, ou pour toutes autres des cinq années antérieures, par un ou des vérificateurs nommés par lui à cet effet.

"Les frais de cette vérification sont supportés par le secrétaire-trésorier, s'il est trouvé reliquataire et en défaut; sinon, ils sont à la charge des personnes qui l'ont demandée si elle ne profite pas à la corporation.

"Cette vérification peut être également ordonnée conformément aux présentes dispositions, pour toute période n'excédant pas cinq ans, antérieure à la mise en vigueur du présent code.

**TERRAIN DE CHEMIN ABOLI.**—(Réponse à A. L.)—Q. Lorsqu'un chemin est fermé par règlement d'un conseil municipal, à qui revient l'emplacement de ce chemin?

Est-ce au propriétaire du numéro dont il a été détaché ou aux locataires qui sont de chaque côté de ce chemin?

Ces locataires ont fait disparaître leurs bâtisses pour s'emparer du chemin fermé.

R. Nous voyons par l'article 467 du Code municipal que la loi a prévu le cas où un chemin serait fermé ou aboli. L'article susdit déclare nettement que le terrain du chemin aboli revient de droit au terrain dont il a été détaché. Il y a cepen-

dant des exceptions à ce règlement et nous croyons, pour sauver du temps, ne rien pouvoir faire de mieux que de citer le Code municipal lui-même qui est très clair sur ce point.

Article 467 C. M.—"Tout terrain de chemin aboli revient de droit au terrain dont il a été détaché, et est à la charge de l'occupant de ce terrain.

"Si le terrain du chemin aboli n'a pas été détaché des terrains voisins, il revient de droit aux terrains entre lesquels il est situé pour moitié à chacun.

"Néanmoins, si un des propriétaires voisins du chemin aboli fournit le terrain ou une partie du terrain nécessaire au nouveau chemin, le terrain de l'ancien lui appartient en proportion de celui qu'il a fourni.

"Les personnes qui ont des parts de clôture dans le chemin aboli ont droit de les enlever dans les quinze jours après la fermeture de ce chemin."

**DROIT AU SALAIRE.**—(Rép. à O. R.)

Q. Notre correspondant nous demande si un jeune homme, sans famille et qui a été élevé jusqu'à l'âge de 18 ans par des parents d'adoption chez qui il a travaillé pendant cet espace de temps, ce jeune homme disons-nous peut-il réclamer un salaire pour les services qu'il a rendus si on lui a promis une récompense pour obtenir ces services?

R. D'une façon générale, nous pouvons affirmer que les tribunaux ne favorisent pas les réclamations pour salaire dans un pareil cas. Bien qu'il y ait une promesse de dédommagement, nous trouvons que la réclamation de notre correspondant contre ses parents d'adoption est fort douteuse.

**VENTE A REMERE.**—(Réponse au même)

Q. Un propriétaire vend sa terre avec droit de réméré dans les 5 ans suivant la vente; Or, ce propriétaire a remboursé à son acheteur tout ce qu'il lui devait c'est-à-dire le prix de vente, avant l'expiration du délai pour exercer son droit de réméré.

Ceci fait, ce même propriétaire qui reprend ses droits, a contracté des dettes pour quelques cents piastres.

Les nouveaux créanciers peuvent-ils s'attaquer à celui qui possédait en vertu de la vente à réméré ou s'ils ont seulement leur recours contre celui à qui ils ont donné crédit?

R. Le Code civil donne aux créanciers de celui qui favorise une vente à réméré le droit d'intervenir auprès de son acheteur et de se protéger s'il y a lieu. Nous croyons donc que notre correspondant est seul responsable de ses dettes, mais que ses créanciers peuvent s'emparer des droits qu'il possède à des créances qui lui sont dues, en prenant les formalités légales en pareil cas.

**DOMMAGES.**—(Réponse à M. F.)

Q. Mon père a fait un testament en faveur de ma mère. Les frais de déclaration et d'enregistrement ont été payés au notaire dont nous détenons des reçus. Or le testament n'est pas encore enregistré. Les héritiers ont-ils un recours en dommages contre le notaire qui doit s'occuper du règlement?

R. Nous croyons que s'il y a eu réellement des dommages causés et que le défaut d'enregistrer le testament est dû à la négligence du notaire en question, ce dernier peut être tenu responsable de ces dommages. Cependant nous conseillons à notre correspondant de voir le notaire chargé du règlement et d'obtenir des explications à ce sujet, avant de se servir des moyens de rigueur.

**CONTRAT D'ENGAGEMENT.**—(Réponse à P. E. D.)—Q. Je suis engagé par un propriétaire de fromagerie pour travailler pendant quatre mois à commencer le 15 mai; cet engagement a été fait devant témoins.—Si le patron ne voulait pas m'engager pendant tout cet espace de temps, aurai-je droit à mon salaire tout de même?

R. Nous croyons que notre correspondant aurait certainement droit à des dommages égaux au salaire convenu s'il était congédié par son patron avant l'expiration de son engagement. Mais l'employé congédié sans raison doit faire les démarches nécessaires pour se trouver une nouvelle position, et il n'a droit au salaire convenu avec son patron que pour le temps pendant lequel il a manqué de travail.

**CONSTRUCTION DE PONT.**—(Réponse à T. G.)—Q. Les conseillers de X avec le concours du maire, ont décidé de faire construire un pont en ciment. Cette décision a été prise en dehors des séances régulières ou spéciales du conseil.

Les contribuables qui doivent supporter le coût de ce pont, peuvent-ils refuser de payer parce que les formalités légales n'ont pas été suivies?

R. Il nous paraît bien clair que les conseillers et le maire n'ont d'autorité pour construire un pont, un chemin ou un cours d'eau que si les travaux à faire sont réglés et déterminés par règlement ou par procès-verbal. C'est ce que dit l'article 517 du Code municipal qui est très clair sur ce point. Quant à savoir si les contribuables ont droit de refuser paiement des contributions spéciales que pourraient entraîner ces constructions, nous en sommes convaincus, si la décision n'est pas un règlement ni un procès-verbal, mais une simple décision hors séance.

S'il s'agissait d'un règlement ou d'un procès-verbal qui d'autre part aurait été passé illégalement, nous croyons que les contribuables n'auraient pas le droit de refuser paiement de leur cotisation, sans avoir au préalable attaqué la légalité du règlement et fait prononcer sa nullité par une Cour de Justice.

**DOMMAGES REELS.**—(Réponse à A. D.)—Q. Un cultivateur possède un lot de terre depuis 3 ans, et il n'y a jamais fait l'abatage des arbres, vu qu'il n'avait pas de chemin de sortie lui permettant d'en extraire le bois. L'hiver dernier, le propriétaire d'un moulin voisin de ce lot est entré chez notre correspondant et y a buché une grande quantité de bois.

Quels sont les droits du propriétaire de la terre à bois?

R. Il est clair que personne n'a le droit d'entrer sur le terrain d'autrui sans sa permission, et il est encore plus évident que personne n'a le droit de s'emparer de la propriété d'autrui sans qu'il existe entre les parties un contrat à cet effet. Or, dans le présent cas nous croyons pouvoir affirmer que notre correspondant, propriétaire de la terre à bois, peut réclamer du propriétaire du moulin, qui a buché son bois, une indemnité égale à la valeur du bois dont le voisin s'est emparé sans droit. Pour régler la question, et avant de faire une réclamation quelconque au voisin en faute, il faudra choisir un ou deux experts qui se rendront sur les lieux et après les mesurages requis, donneront une évaluation de la valeur du bois qui a été buché et transporté ailleurs, cette évaluation faite, notre correspondant devra ensuite aviser par écrit le propriétaire voisin des dommages qu'il a causés, et lui réclamer le prix qu'ils représentent.

**QUESTION DE LOYER.**—(Réponse à L. M.)—Q. Un locataire prend possession d'une maison dans laquelle il n'y a ni pompe ni tuyau pour se procurer l'eau nécessaire aux besoins domestiques. Alors ce locataire prit sur lui d'établir un système pour avoir l'eau chez lui. Plus tard, le propriétaire a vendu sa maison, mais sur l'acte de vente le vendeur n'a pas mentionné l'installation nécessaire pour obtenir l'eau.

Le locataire a-t-il le droit d'enlever cette installation lorsqu'il quittera son logement?

R. Ce cas est assez sérieux car il peut entraîner des procédures plutôt coûteuses. Notre opinion que nous donnons sous réserve est qu'il faut bien considérer les faits suivants:

1. Si la pompe et l'installation qui en dépendent sont fixés avec des clous ou du ciment de sorte qu'elles ne puissent

être enlevées sans détériorer la maison, même très peu, nous croyons que le locataire est obligé d'y laisser les accessoires dont nous avons parlé;

2. Au cas où les tuyaux ou les pompes posés par le locataire n'ont absolument rien détériorés, et ne sont fixés qu'avec des vis pouvant s'enlever facilement, nous sommes d'opinion qu'il peut le faire. Mais encore une fois, le cas est fort difficile à juger car il dépend d'abord d'une question de faits, et ensuite il ne faut pas oublier que des jugements contradictoires ont été rendus sur la question.

Cependant, nous sommes plutôt portés à croire que le locataire doit laisser ses améliorations.

(Suite à la page 539)

**Hémorroïdes.** "Je souffrais d'hémorroïdes depuis quelque temps sans pouvoir éprouver de soulagement" écrit Mr. Charles Dittmer de New-York City. "Je pris du Novoro du Dr. Pierre et mon mal a complètement disparu". Cet excellent remède végétal améliore les conditions du sang et fortifie les organes d'élimination. C'est pas un article de pharmacie. Pour renseignements écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

### "L'International Limitée"

Depuis un quart de siècle l'International Limitée parcourt quotidiennement son double chemin d'acier entre Montréal, la métropole canadienne, et Chicago, la grande cité américaine. Ce train de luxe est la perfection de confort et de la sûreté en voyage. Voys dinez à bord tout aussi bien qu'à votre hôtel favori et prenez votre repos de la nuit dans une couchette plus confortable que la plupart des lits. Sans bruit et sans ostentation en prévient vos moindres désirs et l'on y satisfait. Le matériel roulant de ce train vous offre un choix varié d'accommodation: vous pouvez réserver un fauteuil dans le wagon-salon-panorama, bibliothèque ou un lit dans les wagons-lits modernes. La locomotive géante attelée à ce train de luxe est du modèle 6000 si justement fameux. "L'International Limitée" part de Montréal à 10.00 A. M. tous les jours et arrive à Chicago à 8.00 A. M. le lendemain. La route suivie est, via Toronto, Hamilton, London, Windsor et Détroit. De Québec, le raccordement se fait à Montréal par "Le Mont-Royal" partant de la Gare du Palais à 11.45 P. M. tous les jours. Pour tous autres renseignements, réserves de lits ou de fauteuils, prière de s'adresser à l'im-porte lequel des agents du chemin de fer National.

Rés. Tél. 1385w Bureau Tél. 1022w  
**CHARLES M. LE TARTE**  
Avocat — Advocate  
— DE —  
**LE TARTE & RIOUX**  
52, rue St-Joseph, — Québec.  
COLLECTION & REGLEMENT.

**LA**  
**BANQUE**  
**MOLSON**  
**COURTOISIE**

Il est souvent difficile de retracer les paiements des comptes domestiques, mais quand ceux-ci sont faits par chèque il y a une pièce authentique et un reçu pour chaque transaction. Les nombreuses succursales de la Banque Molson sont situées avantageusement et vous êtes assuré d'un service compétent.

## LA LOI POUR

(Suite de la page 538)

**EXPROPRIATION.**

Q. Une municipalité des travaux sur des routes de largeur 26 pieds de largeur le gouvernement exige 36 pieds de largeur. O des terrains voisins de l'acre, sauf l'un deux, céder à moins de \$325.

La municipalité est pr demandant le premier concerne le dernier, l'ex elle quelques avantages taire s'obstine à ne pa au même prix que le possible à la municipal ses travaux avant que réglée?

R. En vertu du Code municipal à le droit terrain nécessaire à l'vaux ordonnés par de procès verbaux ou toute ces de son ressort. I buables et la corporati tendre, la valeur de l' partie de l'immeuble do besoin doit être évalué de la municipalité loca meuble. Lorsque cett pas acceptée, la muni droit de commencer s s'agit d'une question mais, dans ce cas la cor d'offrir aux contribuab l'indemnité qu'elle ve Nous citons à l'appu opinion l'article 799 c qui a d'autant plus jusqu'au nouveau code justice semblaient par traire.

Article 799, C. M.— l'offre légale du mont "convenue ou accord fait en vertu de l'ar tion a droit de pre l'immeuble ou par d'exercer la servitud "Si quelqu'un résis prise de possession c servitude, un juge de "peut, sur preuve de "bitres et du paiemer "du dépôt, selon le ca "dat à un huissier ou "tre la corporation en "meuble ou de l'exer "et de faire cesser tou "position; ce que l'hu "en prenant avec lui "te.

**LOI POSTALE.**—

Q. Le maître de po X dont le bureau se tr se de faire livraison journaux après la me cela aux cultivateurs routes rurales.

Ce maître de poste ainsi?

R. Pour connaître les droits et devoirs ruraux, nous conseil pondant de s'adresser ministère des postes à Nous sommes cepen sion que le fait de dis

**Chemin**  
**National d**

Service entre Québ

Le service de train National entre Québ le suivant: Départ c Palais) à 5.15 a.m. ( tous les jours et 7. arrivée à Sherbrooke p.m. et 12.25 a.m. retour, départ de She tous les jours, 7.55 a. exc., arrivée à Québ à 8.45 a.m., 2.45 p.m pectivement. Pour gnements prière de s de la Ville, 10 rue St 529, à la Gare du P n'importe lequel des de Fer National du (

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 538)

**EXPROPRIATION.**—(Réponse à L. T.)  
—Q. Une municipalité est appelée à faire des travaux sur des routes qui ont actuellement 26 pieds de largeur. Comme ces routes doivent devenir routes régionales, le gouvernement exige qu'elles mesurent 36 pieds de largeur. Or les propriétaires des terrains voisins demandent \$100.00 l'acre, sauf l'un deux, qui ne veut rien céder à moins de \$325.00 l'acre.

La municipalité est prête à payer ce que demandent les premiers, mais en ce qui concerne le dernier, l'expropriation aurait-elle quelques avantages, et si le propriétaire s'obstine à ne pas livrer le terrain au même prix que les autres, serait-il possible à la municipalité de commencer ses travaux avant que la question soit réglée?

R. En vertu du Code municipal une municipalité a le droit de s'approprier le terrain nécessaire à l'exécution des travaux ordonnés par des règlements, des procès verbaux ou toutes autres ordonnances de son ressort. Lorsque les contribuables et la corporation ne peuvent s'entendre, la valeur de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble dont la municipalité a besoin doit être évalué par les estimateurs de la municipalité locale où est situé l'immeuble. Lorsque cette évaluation n'est pas acceptée, la municipalité a même le droit de commencer ses travaux, car il s'agit d'une question d'utilité publique, mais, dans ce cas la corporation est obligée d'offrir aux contribuables le montant de l'indemnité qu'elle veut lui accorder.

Nous citons à l'appui de cette dernière opinion l'article 799 du Code municipal qui a d'autant plus d'importance que, jusqu'au nouveau code quelques cours de justice semblaient partager l'opinion contraire.

Article 799, C. M.—"Sur le paiement ou l'offre légale du montant de l'indemnité convenue ou accordée, ou sur le dépôt fait en vertu de l'article 801, la corporation a droit de prendre possession de l'immeuble ou partie d'immeuble ou d'exercer la servitude."  
"Si quelqu'un résiste ou s'oppose à la prise de possession ou à l'exercice de la servitude, un juge de la Cour supérieure peut, sur preuve de la décision des arbitres et du paiement, ou de l'offre, ou du dépôt, selon le cas, adresser son mandat à un huissier ou au shérif pour mettre la corporation en possession de l'immeuble ou de l'exercice de la servitude et de faire cesser toute résistance ou opposition; ce que l'huissier ou le shérif fait, en prenant avec lui l'assistance suffisante."

**LOI POSTALE.**—(Réponse à J. E. M.)  
—Q. Le maître de poste de la paroisse de X dont le bureau se trouve au village refuse de faire livraison des lettres et des journaux après la messe le dimanche, et cela aux cultivateurs demeurant sur les routes rurales.

Ce maître de poste a-t-il le droit d'agir ainsi?

R. Pour connaître parfaitement bien les droits et devoirs des maîtres de poste ruraux, nous conseillons à notre correspondant de s'adresser au département ou ministère des postes à Ottawa.

Nous sommes cependant sous l'impression que le fait de distribuer les lettres et

**Chemin de Fer National du Canada**

Service entre Québec et Sherbrooke.

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Sherbrooke est le suivant: Départ de Québec (Gare du Palais) à 5.15 a.m. dim. exc. 12.01 p.m. tous les jours et 7.15 p.m. dim. exc., arrivée à Sherbrooke à 12.20 p.m., 4.38 p.m. et 12.25 a.m. respectivement. Au retour, départ de Sherbrooke à 3.35 a.m., tous les jours, 7.55 a.m. et 3.30 p.m. dim. exc., arrivée à Québec (Gare du Palais) à 8.45 a.m., 2.45 p.m. et 10.45 p.m. respectivement. Pour tous autres renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tel. 529, à la Gare du Palais, tel. 2125 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

journaux aux intéressés le dimanche n'est qu'une coutume qui ne paraît pas sanctionnée par la loi.

**QUALIFICATION D'UN COMMISSAIRE D'ECOLE.**—(Réponse à K. R.)  
—Q. Un contribuable qui possède une terre dans une municipalité scolaire et cela en vertu d'un bail conditionnel a-t-il le droit d'être élu commissaire d'école ou d'occuper d'autres charges ou fonctions publiques dans sa municipalité?

R. Si nous prenons les termes même dont se sert notre correspondant, c'est-à-dire que si nous le considérons comme un locataire, il est évident qu'il ne peut occuper la charge de commissaire d'école. En effet l'article 2639 du Code scolaire nous donne les qualités requises pour être commissaire ou syndic d'école et entre autres qualités l'article 2642 qui le complète, exige que le contribuable soit propriétaire.

A l'appui de ce que nous avançons, nous citons ci-dessous les deux articles du Code scolaire.

ARTICLE 2639. C. S. "Tout curé catholique romain ou tout ministre du culte d'une autre croyance religieuse déservant une municipalité scolaire, bien que n'ayant pas qualité sous le rapport de la propriété, tout contribuable de sexe masculin, et tout mari de contribuable, y résidant, sachant lire et écrire et habile à voter en vertu de l'article 2642, sont éligibles à la charge de commissaire ou de syndic d'écoles."

ARTICLE 2642. C. S. "Pour avoir droit de voter aux élections des commissaires ou des syndics d'écoles, il faut être majeur, propriétaire, ou mari de propriétaire, de biens-fonds, ou être propriétaire ou mari de propriétaire seulement d'un bâtiment construit sur un lot de terre appartenant à autrui, être inscrit comme tel au rôle d'évaluation, et avoir acquitté toutes ses contributions scolaires."

"Dans toute municipalité où il y a une corporation de syndics d'écoles les personnes faisant partie de la minorité qui se sont déclarées dissidentes ne peuvent voter à l'élection des commissaires d'écoles, de même que celles de la majorité ne peuvent voter à l'élection des syndics d'écoles."

**RESPONSABILITE MUNICIPALE.**—(Réponse à N. C.)  
—Q. Un contribuable possède une terre où prend naissance un petit cours d'eau qui se rend au chemin de front. Lorsque le gouvernement a construit ce chemin il l'a égouté en construisant un fossé qui conduit l'eau du chemin dans ce petit cours d'eau. Or, cette construction fait qu'à la crue des eaux la terre de notre correspondant est inondée. Il faudrait pour faire disparaître cet inconvénient, creuser le cours d'eau jusqu'à une certaine distance. Comme ce cours d'eau passe d'abord chez un voisin avant de se rendre chez notre correspondant, ce voisin est-il obligé pour sa part, de contribuer au creusage du cours d'eau?

R. Nous avons essayé de comprendre la question posée par notre correspondant mais elle nous paraît quelque peu compliquée. Cependant, nous sommes obligés de nous en tenir à des considérations générales. Disons tout d'abord que si la municipalité, de concert avec le gouvernement a fait au chemin les travaux d'assainissement et que la construction de fossés du chemin a pour effet d'augmenter la servitude des voisins qui consiste à recevoir chez-eux les eaux qui s'y rendent naturellement, nous croyons que cette municipalité doit être responsable des travaux nécessaires pour prévenir les dommages que leur construction peut entraîner aux contribuables riverains du chemin public.

**TAXES ET LICENCES.**—(Réponse à L. S.)  
—Q. Une municipalité peut-elle taxer par règlement spécial les étrangers ne payant pas de taxe à la municipalité mais qui viennent exercer un commerce à notre industrie?

**CRISES**

l'épilepsie et les convulsions. Simple traitement domestique. Plus de trente ans de succès. Témoignages de toutes les parties du monde, plus de 1,000 en un an. Ecrivez immédiatement à TRENCH'S REMEDIES LIMITED 37 St. James Chambers, 79 Adelaide St., E. Découper cette annonce. Toronto, Ontario

**Dans l'affirmative, quel montant peut-elle exiger de chaque ouvrier ainsi que du propriétaire de l'industrie?**

R. L'article 700 du Code municipal nous semble répondre très bien à la question posée, et comme il est très clair, nous nous contentons d'en donner ici une citation textuelle.

ARTICLE 700. C. M. "Une corporation locale peut imposer et prélever certains droits annuels ou taxes sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, occupations, arts, professions, métiers, ou moyens de profit et d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes, sociétés ou corporations, dans une municipalité, pourvu que ces droits ou taxes n'excedent, dans aucun cas, en totalité, la somme de cent piastres."  
"Ces droits ou taxes peuvent être plus élevés pour les personnes qui ne résident pas depuis douze mois dans la municipalité que pour celles qui y résident."

**TAXE DE COMMERCANTS.**—(Réponse à N. A.)  
—Q. Une société agricole a acheté quelques chars de charbon pour ses membres seulement, et les conseil municipal veut lui charger une taxe de commerçant de \$10.00 par année comme il le fait pour les marchands ordinaires.

La municipalité a-t-elle le droit d'imposer cette taxe?

R. Dans notre opinion, une municipalité n'a pas le droit d'imposer une taxe de commerçant à une personne ou à une société qui ne fait qu'un acte osilé de commerce c'est-à-dire qui ne fait pas ordinairement des achats et ventes avec le public.

Nous basons notre opinion sur un jugement rendu dans la Corporation de St-Ambroise vs Godin. C. C. 1898, Québec, (5 R. J. 321.)

"Une corporation municipale a le droit d'imposer aux commerçants exerçant leur négoce dans les limites de la municipalité l'obligation de prendre des licences de commerce mais ne peut imposer cette obligation sur les personnes qui font un acte isolé de commerce."

**A PROPOS D'UN VOL.**—(Réponse à C. V.)  
—Q. Je possède une sucrerie où l'hiver dernier, des jeunes gens de la paroisse ont enlevé hors de ma connaissance certains objets qui m'appartenaient. J'ai réussi à obtenir le nom de ces jeunes gens et j'ai identifié à leur "Cabane à sucre" une certaine quantité des objets volés. Averti de mes démarches, ces jeunes gens m'ont écrit qu'ils avaient remis chez-moi toute ma propriété, mais j'ai constaté que c'était faux. Que puis-je faire contre ces filous?

R. Vous pouvez faire arrêter ces voleurs en portant plainte à la Cour de Police ou Cour de session de paix la plus proche. Vous pouvez aussi vous adresser à la Police provinciale, leur demandant d'envoyer un détective à l'endroit où vous soupçonnez que vos objets sont cachés. Cependant, avant d'user de ces moyens, nous vous conseillons de voir un avocat qui mettra ces jeunes gens en demeure de remettre les objets à leur propriétaire et de payer tous les dommages qui résultent de leur conduite, ceci vous permettra probablement d'obtenir ce que vous voulez.

**GOITRE**

enlevé sans couteau ni douleur. Goitrene réduira l'excroissance immédiatement. 17 années de succès. Ecrivez pour OFFRE GRATUITE. Goitrene Co. 519w 63rd Street Chicago.

**COUVERTURES METALLIQUES**

Feuilles Gauffrées pour Couverture et Lambris, Bardes Métalliques, Lambris et Plafonds, Lattes Métalliques, Coin d'Angle, Puits de Lumière, Feuilles Unies Galvanisées et Canada Plates, Dalle, Tuyau de Ventilation, Dallot, Coudes, Réservoirs, Corniches, Ventilateurs, Garages, etc. Demandez notre Catalogue No 25.

**The METAL SHINGLE & SIDING CO., Limited**  
Coin DeLormier & Ste Catherine Montréal, Qué

**Dans l'Arche.**—Une énorme dame monte en autobus.

—Je croyais que les autobus n'étaient pas faits pour les éléphants, murmure un voyageur grinchu!

La grosse dame, qui a entendu:

—Monsieur, l'autobus c'est comme l'Arche de Noé; on y accepte tous les animaux, depuis les éléphants jusqu'aux ânes!

**Voyage Transcontinental**

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des voyageurs doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. Dans les conditions de transport moderne ce voyage a bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour rendre la vie confortable à bord du train: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos. Les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. Le "Continental Limited" part de Montréal à 10.15 p.m. tous les jours, en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p.m. ou à Cochrane par "Le Transcontinental" quittant la Gare du Palais, à 6.15 p.m. les lundis, mercredis et vendredis. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tél. 529 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

**LE "BULLETIN DE LA FERME"**

Rédaction et Administration  
111, Côte de la Montagne, (Edifice Morin)  
Revue publiée par un comité de techniciens.  
Imprimée par "Le Soleil", Ltée.  
Téléphone 4297 - - Case Postale 129

**BREVETS**

Liste des inventions requises par les manufacturiers, et toute autre information fournie gratuitement sur demande.

**THE RAMSAY CO. Dépt. B. F.**  
273 rue Bank, Ottawa, Ont.

**LE SEL A BEURRE EXTRA SPECIAL WINDSOR**

EST LE MEILLEUR POUR LE BEURRE

ESSAYEZ-LE

er la maison  
as que le loca-  
les accessoires

u les pompes  
it absolument  
fixés qu'avec  
r facilement,  
i peut le faire.  
cas est fort  
d'abord d'une  
il ne faut pas  
s contradicto-  
question.  
plutôt portés  
it laisser ses

539)

is d'hémor-  
ins pouvoir é-  
rit Mr. Char-  
ity. "Je pris  
mon mal à  
t excellent re-  
conditions du  
d'élimination.  
rmacie. Pour  
Peter Fahr-  
ington Blvd.,  
au Canada.

Limitée"

Internationa  
nement son  
Montréal, la  
Chicago, la  
train de luxe  
t de la sureté  
rd tout aussi  
prenez votre  
ouchette plus  
les lits. Sans  
prévient vos  
sfait. Le mar-  
vous offre un  
on: vous pou-  
ne ou un lit  
es. La loco-  
train de luxe  
ment fameux.  
art de Mont-  
rs et arrive à  
ndemain. La  
o, Hamilton,  
De Québec,  
Montréal par  
le la Gare du  
jours. Pour  
réserves de  
le s'adresser à  
du chemin de

Tel 1022w  
**TARTE**  
te

**UX**  
Québec.  
EMENT

**E**  
**ON**  
**E**

fficile de  
ents des  
es, mais  
faits par  
pièce au-  
gu pour  
Les  
sales de  
on sont  
ement et  
n service

17

17

17



## REVUE DES MARCHES

Du 5 au 12 juillet inclusivement  
Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)VERONA DE LUXE  
PIPE BRUYÈRE \$1.00

Une quantité limitée de ces pipes, qualité supérieure, en vente. Bruyère d'Italie, vieille de 100 ans! Pour le prix de un dollar, une de ces pipes vous sera envoyée franco par colis postal assuré. Mentionnez la forme préférée, soit droite, légère ou forte, ronde, tige carrée légère ou tige plate. Satisfaction complète ou argent remboursé.

J'ai des propositions intéressantes à faire aux marchands de la Province. Écrivez-moi.

R. P. FOREST  
Cassier Postal 1046  
Montreal, Qué.

Garantie Absolue  
Envoyez \$1.00 aujourd'hui

## BEURRE

Le marché au beurre s'est maintenu stationnaire dans les premiers jours de la semaine. La demande a été moins active dans ces derniers jours et les prix ont fléchi d'environ 1/4c à 1c la livre.

La hausse de la semaine dernière a eu un effet sensible sur le marché anglais qui n'a pas semblé favorable de renouveler ses commandes et ses opérations avec notre marché ont plutôt été tranquilles.

Le marché américain a été un peu plus ferme avec une avance d'environ 1/2c la livre. Cependant, l'on ne rapporte aucune vente importante de notre beurre sur ce marché.

Avec cette dernière baisse, la demande du marché local, surtout pour les beurres de première qualité, a été active, mais, par contre, les beurres de qualité secondaire ne trouvent preneurs qu'assez difficilement.

Les stocks de beurre sont plus considérables que l'an dernier à même date et, à moins d'amélioration dans la demande pour exportation, un marché plus faible avec tendance à la baisse est à prévoir.

## FROMAGE

La baisse enregistrée la semaine dernière s'est quelque peu accentuée cette semaine et les prix ont subi une autre baisse de 1/4c la livre.

Le marché anglais a plutôt été tranquille dans ces derniers jours. La forte augmentation des stocks sur ce marché est la cause du peu de demande et de cette dernière baisse.

## ŒUFS

Le marché des œufs a été à peu près stationnaire, au cours de la dernière semaine. Nous avons cependant été en mesure d'augmenter de 1/2c le prix des œufs "extras", grâce à la bonne demande dont nous profitons. Nous croyons que ces prix se maintiendront quelque temps encore. C'est pourquoi nous ne cessons d'inviter les producteurs à nous adresser tous les œufs disponibles et ce, sans aucun retard.

Ce qui est une des principales causes de pertes dans la classification, c'est que le cultivateur n'est pas suffisamment organisé pour envoyer régulièrement ses œufs sur le marché.

Empressons-nous donc de nous former en organisation coopérative pour expédier, sinon tous les jours, du moins deux ou trois fois par semaine, nos œufs à la Coopérative. Les bénéfices peuvent paraître peu élevés sur chaque expédition, mais ce sont ces expéditions répétées tout le long de l'année qu'il importe de maintenir et qui peuvent représenter des profits considérables.

Nous sommes capables de suffire à notre propre marché sans demander aux étrangers des Etats-Unis ou même de la Colombie Britannique, de nous envoyer leurs œufs.

Faisons donc un effort pour produire plus, pour produire à meilleur compte et surtout pour vendre régulièrement. Les cultivateurs de la Colombie Britannique et des Etats-Unis peuvent faire de l'argent avec les œufs qu'ils nous envoient, en payant le transport et retirant moins que nous pour leurs œufs; pourquoi ne serions-nous pas capables d'en faire autant, avec des conditions tout aussi favorables? Dès le moment que l'on se sera décidé à mettre ses affaires en commun

avec son premier et deuxième voisin plutôt que de les confier à des intermédiaires qui n'ont qu'une seule chose en vue: faire de l'argent à nos dépens.

## FEVES ET POIS

Le marché des fèves et des pois est stable. Les prix sont assez bons pour les fèves et les pois de bonne qualité. Tous les cultivateurs qui veulent expédier doivent nous envoyer un échantillon, à l'avance.

Les consommateurs exigent une qualité choix et les pois et fèves de qualité inférieure ne bénéficient d'aucune demande.

Voyons aussi à changer la variété des fèves et pois pour prendre des variétés connues et conseillées si nous voulons conserver notre marché dans ces produits.

## SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Le marché du sucre et du sirop d'érable est pratiquement nul. D'autre part, aux Etats-Unis, les rapports nous disent que ces produits se vendent bien. Nous nous demandons s'il n'y aurait pas moyen, avec un peu d'entente, d'améliorer ces conditions.

De son côté, la Coopérative Fédérée s'efforce de trouver des débouchés pour la marchandise qu'elle a reçue. Les quantités n'étant pas assez considérables et aussi l'uniformité faisant défaut, il lui est difficile d'intéresser des acheteurs sérieux.

Un peu plus de coopération, un peu plus de sélection et un peu plus de soin dans la préparation de notre sucre et de notre sirop d'érable et les conditions de notre marché s'amélioreront.

## MIEL

Les conditions dans le marché du miel n'ont pas beaucoup varié, depuis ces dernières semaines. Les indications ne sont pas trop mauvaises pour le miel nouveau.

Toutefois, les prix actuels ne sont pas très élevés. La demande pour le miel est régulière, mais peu volumineuse. La Coopérative espère obtenir de bonnes conditions des acheteurs si elle dispose de quantités de miel suffisantes et bien préparé, comme elle s'attend d'avoir, du reste, de ses sociétaires et aussi des membres du Comptoir de Vente des apiculteurs de la province.

## BOEUF SUR PIEDS

Le marché des boeufs sur pieds ne s'est pas amélioré au cours de la dernière semaine.

La chaleur extrême que nous avons eue a eu pour effet de réduire considérablement les ventes au détail, particulièrement de boeufs. Aussi, la demande pour les boeufs vivants, au cours de la dernière semaine, a été plutôt pauvre.

Les arrivages de boeufs sur pieds n'ont pas été considérables, mais cependant encore trop nombreux pour la demande limitée dont nous avons bénéficié.

Les animaux reçus de l'Ouest étaient généralement de bonne qualité.

Les lots de bouillons de choix, pesant environ 1100 à 1165 livres ont été vendus, par chars complets, au prix de \$7.00 du cent livres. Les bouillons de qualité moyenne ont obtenu de \$6.00 à \$6.25 du cent livres et ceux de qualité commune, de \$4.25 en montant.

Un char complet de bonnes vaches a été payé \$6.25 du cent livres. La plus grande partie cependant, des vaches offertes sur le marché étaient seulement de qualité moyenne et pauvre. Les vaches de type laitier se sont vendues seulement de \$3.50 à \$4.00 du cent livres.

Les taureaux de bonne qualité ont été rares. Ceux de meilleure qualité ont obtenu \$4.50. Les taureaux pour boudage se sont vendus de \$2.50 à \$3.75 du cent livres, et quelques autres taureaux de qualité commune, ont été vendus pour des achats spéciaux, à \$3.00 et \$3.25 du cent livres, avec un certain nombre à \$3.75.

## VEAUX VIVANTS

Les arrivages de veaux sur le marché se sont élevés à 2729. Les ventes se sont faites à prix un peu meilleurs que ceux obtenus la semaine précédente.

Un certain nombre de veaux de lait de choix ont obtenu \$8.00 du cent livres. D'autres lots de veaux de choix, de bonne qualité, ont été payés \$7.75 en descendant jusqu'à \$7.00. Les veaux de lait de bonne qualité ont été vendus de \$6.00 à \$7.00 du cent livres. Cependant, vers la fin de la semaine, les transactions, dans ce marché, ont été mauvaises. Les bou-

Fumez  
"Le Tabac de Qualité"  
OLD CHUM

Paquet scellé 15¢  
(conserve le tabac en parfaite condition)

aussi en boîtes métalliques d'une 1/2 lb.

Manufacturé par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

chers locaux refusèrent d'acheter les propriétaires d'abattoirs vinrent offrir des prix extrêmement bas.

Voyant ces conditions, certains producteurs organisés refusèrent de vendre et expédièrent une forte partie des veaux qu'il détenaient, aux marchés américains.

Les veaux de qualité moyenne se sont vendus, à la fin de la semaine, de \$5.00 à \$5.25 et les veaux d'herbe ont obtenu de \$3.00 en montant, suivant les qualités.

## AGNEAUX ET MOUTONS

Tel que prévu la semaine dernière, le marché des agneaux et moutons a été mauvais. Nous avons envoyé une circulaire à nos expéditeurs leur disant que nous nous attendions à une baisse et nous avons fait notre possible pour éviter des pertes d'argent aux cultivateurs.

La baisse prévue a été forte; le marché des animaux a perdu au moins \$2.00 par cent livres. Au début de la semaine, cependant, les bouchers locaux ont acheté des agneaux au prix de \$14.00 du cent livres pour ceux de belle qualité et des chars complets d'agneaux ont été vendus aux abattoirs pour le prix de \$13.00 du cent livres.

Les agneaux de qualité commune étaient encore en trop grande quantité sur le marché et ont été vendus de \$10.00 à \$11.00 et même des ventes ont été faites aussi basses que \$8.00 du cent livres.

Les moutons de bonne qualité ont été payés de \$4.00 à \$5.00, avec la vente la plus forte à \$6.00 et les moutons de qualité moyenne ont obtenu de \$3.00 à \$3.50 du cent livres.

Les producteurs d'agneaux qui se sont rendus sur le marché, en voyant la baisse, ont essayé d'expédier leur production sur d'autres marchés. Nous ne connaissons pas encore quel a été le résultat de leur essai.

La coopérative, de son côté, a pu disposer avec assez d'avantages des petites quantités que ces expéditeurs n'ont pu faire autrement que de lui envoyer.

Une des principales causes du déclin sensible que nous avons prévu et que nous constatons aujourd'hui, dans le marché des agneaux, est le fort pourcentage d'agneaux maigres et trop légers qui sont

offerts continuellement par les producteurs. L'uniformité fait aussi défaut. C'est ce qui explique pourquoi les agneaux préparés pour expédition à la Coopérative, conformément aux instructions des conférenciers et agronomes des Ministères d'agriculture fédéral et provincial, obtiennent des prix plus avantageux.

Présentement, le marché ne désire pas d'agneaux pesant moins de 60 livres et les acheteurs ne sont pas intéressés à moins que les agneaux offerts soient uniformes et suffisamment nombreux dans la classe de qualité spéciale.

## PORCS VIVANTS

Le marché des porcs vivants a été vigoureux, la semaine dernière. Les prix ont avancé d'une manière sensible par rapport aux prix obtenus la semaine précédente.

Les chars de porcs de qualités mélangées ont été payés de \$.75 à \$9.00 et les porcs classés "select" ont été payés \$9.25 du cent livres.

Les porcs de qualité pesante se sont vendus de \$.80 à \$8.25 et des prix un peu plus élevés ont été obtenus pour cette catégorie.

Les truies ont cependant continué à être de vente difficile. Elles ont été généralement de \$4.75 à \$5.50 du cent livres avec la plus grande partie des ventes s'effectuant à \$5.00 du cent livres.

## VEAUX ABATTUS

Il n'y a pas eu de changement notable à signaler dans le marché des veaux abattus. Le marché est demeuré ferme avec une légère tendance à la baisse pour les veaux de qualité moyenne et commune.

Nous ne prévoyons pas beaucoup de changement dans le marché des veaux abattus pour les huit jours à venir.

## VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages de volailles vivantes sont nombreux.

La demande est demeurée bonne. Les prix sont les mêmes pour les poules. D'un autre côté, nous avons constaté une légère diminution pour les poulets du printemps.

La cause principale de cette diminution est que les arrivages de poulets comptent une trop forte proportion de sujets de qualité laissant à désirer.



# REVUE DES MARCHES

Du 5 au 12 juillet inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

## FARINE

Le marché de la farine n'a pas cessé de se maintenir en hausse. Nous avons été forcés d'augmenter nos prix lesquels étaient en bas du prix du marché. Cette augmentation est de \$0.20 par cent livres. Nos prix sont encore abordables aux conditions actuelles.

Nous ne nous attendons pas à une orientation avantageuse des prix du marché de la farine, d'ici quelque temps.

## SON ET GRU

Le marché des son et gru est demeuré à peu près stationnaire. Nous maintenons les mêmes prix. L'attitude du marché est ferme.

Nous ne nous attendons pas à de changements notables d'ici quelques temps. Nos prix actuels sont encore suffisamment avantageux pour encourager les achats. Cependant, les cultivateurs qui ont pu s'approvisionner aux prix que nous avons faits il y a quelque temps, peuvent se réjouir à bon droit, aujourd'hui, d'avoir bien voulu suivre notre avis.

## GRAINS

Le marché des grains a été très irrégulier. La hausse considérable que nous avons enregistrée la semaine dernière ne s'est pas maintenue, du moins pour l'orge et l'avoine.

L'avoine a perdu de .03 1/2 à 04c le minot, suivant la qualité. Nous sommes d'opinion, cependant que cette baisse de l'avoine n'est que passagère.

L'orge à engrais a subi un recul de .07c; l'orge No 4 a perdu .03c. Quant au blé d'Inde, la marche ascendante s'est continuée. Cette avance a été assez considérable.

Il nous est assez difficile de pronostiquer sur le marché futur pour les grains, vu l'instabilité des prix et les écarts considérables qui sont enregistrés chaque semaine.

## MOULÉES

Le marché des moulées s'est maintenu ferme et tel que prévu, nous avons cessé d'être en mesure de maintenir nos bas prix de ces dernières semaines.

Les cultivateurs qui ont suivi nos informations et qui ont placé leur commande en temps, ont certainement réalisé des économies importantes.

Toutes nos moulées ont été montées sensiblement. Toutefois, ces prix ne sont pas exagérés si l'on considère le désarroi actuel que nous devons subir dans le marché des grains. Dans bien des cas, il y a des moulées qui sont cotées en dessous de ce qu'elles devraient être.

Nous prévoyons pour la semaine prochaine, des prix à peu près identiques, dans le marché des moulées.

## CRIBLURES DE BLE

Les criblures de blé sont montées de \$1.00 la tonne.

Nous avons dû en venir à cette décision par suite de la diminution rapide des criblures de blé mises à notre disposition. Les prix que nous faisons étant aussi très bas, ont accéléré la vente de ce produit.

Il est encore possible pour le cultivateur de faire des achats avantageux en achetant les criblures de blé aux prix actuels.

La criblure de blé que nous vendons est la Standard renettoyée. Toutes les précautions sont prises sous le rapport de la pureté et de la qualité de la marchandise que nous vendons.

Comparée au son et au gru, la criblure de blé est, aux prix actuels, encore un aliment plus riche et plus profitable.

## ENGRAIS CHIMIQUES

C'est le bon temps de faire l'achat des engrais chimiques pour épandage à l'automne et aussi c'est le temps de commencer à songer aux achats d'engrais chimiques pour le printemps prochain.

La Coopérative Fédérée tient à la disposition des cultivateurs les engrais chimiques de toutes sortes et toujours de qualité supérieure.

Notre organisation nous permet de vendre ces engrais à des prix réellement bas. Nous ne possédons pas de représentants locaux qui absorbent la majeure partie des profits mais nous vendons par correspondance à nos coopératives agricoles et autres associations de cultivateurs. Il en résulte une économie considérable dont nous faisons bénéficier les coopérateurs.

Demandez vos engrais chimiques de la Coopérative et demandez aussi toutes les informations que vous désirez, soit sur la manière d'employer les engrais chimiques que vous achetez, soit sur la place où ils doivent être employés, à telle terre, à telle culture, etc.

Toutes ces informations ainsi que ces demandes de prix doivent être adressées directement à notre succursale pour engrais de semence: Coopérative Fédérée de Québec, Ste-Rosalie-Jonction, comté de Bagot.

## BROCHE A CLOTURE

Le marché de la broche à clôture est ferme. Il nous vient des demandes constantes de la part des cultivateurs.

Nous sommes en mesure de fournir de la broche à clôture, achetez en commun, faites venir coopérativement; vous économiserez des sommes importantes.

## TOLE A COUVRIR

Ce marché est assez actif. Nous avons bénéficié d'une importante demande, surtout durant les premières semaines de la saison.

Nous sommes en mesure de fournir de la tôle à couverture de toutes sortes, à de bon prix.

Par le volume des opérations que nous faisons dans la fourniture de la tôle à couvrir, nous pouvons donner des avantages particuliers pour les commandes considérables. Nous encourageons toujours les commandes coopératives qui constituent généralement pour les cultivateurs de réelles économies.

Les prix de la tôle à couvrir sont à peu près stationnaires. Nous fournissons sur demande tous les renseignements ainsi que les illustrations nécessaires de tôle à couvrir.

Demandez toujours les prix de la Coopérative, et assurez-vous votre provision à cette dernière société. Les cultivateurs qui supportent leur société se supportent eux-mêmes.

## PAPIER A COUVRIR

Le papier à couvrir est beaucoup demandé de ce temps-ci. Les cultivateurs en font usage d'une manière constante et ceux qui ont acheté à la Coopérative ces dernières années se déclarent satisfaits de la marchandise fournie.

Nous possédons les papiers à couverture de toutes sortes. Nous vendons aussi un papier à lambris pour beurreries et fromageries. Inutile de dire que nous sommes en mesure de donner satisfaction à nos acheteurs puisque nous représentons la plus importante maison de cette province pour la vente des papiers à couverture.

Par le volume des opérations que nous faisons avec les cultivateurs, nous sommes capables d'obtenir des prix de faveur dont nous faisons bénéficier nos sollicitaires.

## PEINTURES

Le marché des peintures est ferme et actif. Les cultivateurs qui ont le bon esprit de s'approvisionner à la Coopérative Fédérée pour leurs peintures, réalisent des économies importantes. En effet, on n'est pas toujours au courant des prix que se vendent les différentes peintures et souvent, pour des quantités de peu d'importance, on préfère acheter du fournisseur local.

Dans des cas typiques, nous avons relevé des différences de prix d'avec la Coopérative, qui étaient réellement très sensibles.

Depuis que la Fédérée s'occupe de la vente des peintures, ces abus sont moins considérables. C'est pour cela qu'il faut continuer à maintenir debout nos organisations coopératives et leur donner leur maximum d'activité afin qu'elles continuent d'avoir pour nous leur maximum d'efficacité.

## INSECTICIDES

Procurez-vous vos insecticides de la Coopérative.

Les prix que nous avons sortis sont suffisamment bas pour l'intéresser les acheteurs.

Nous vendons les insecticides en divers emballages. Si les emballages que nous

## AU PREMIER RANG C'EST LA BIÈRE FRONTENAC



MURIE A POINT  
EXTRA HOUBLONNEE

Et ces chaleurs accablantes de juillet ne vous affaiblissent-elles pas? Ne vous enlèvent-elles pas le courage et l'énergie nécessaire pour faire une bonne journée de travail, surtout quand le temps presse pour sauver la récolte?

Pour récupérer vos forces et recouvrer votre énergie et votre endurance, avez toujours comme breuvage succulent et réconfortant, la bonne vieille bière du pays—la

## Frontenac Export Ale

offrons ne conviennent pas, veuillez nous écrire et nous ferons les changements voulus. Il est entendu que les insecticides en petits paquets sont toujours un peu plus cher que les insecticides emballés par dix ou vingt-cinq livres, par exemple.

Les invasions d'insectes ne nous avertissent pas toujours à l'avance, et c'est pourquoi les cultivateurs doivent être toujours approvisionnés d'insecticides.

Achetez votre vert-de-Paris, arséniate-de-plomb, etc., par l'entremise de votre organisation; vous économiserez des sous et des dollars.

## PNEUS ET TUBES

Nous publions aujourd'hui une nouvelle liste de prix pour pneus et tubes. On remarquera avec plaisir que les prix que nous faisons sont sensiblement inférieurs à ceux publiés les dernières semaines. C'est une bonne occasion pour les cultivateurs de s'approvisionner immédiatement, à ces prix. Nous ne savons combien de temps il pourront durer et c'est pourquoi nous invi-

lons nos acheteurs à s'empresser de communiquer avec nous.

Il est facile de faire venir ses pneus et tubes de la Coopérative. Les prix actuels sont les prix rendus chez vous. Nous vous envoyons cette marchandise avec une grande rapidité et "express" payé.

Prenons donc l'habitude de faire venir ses pneus et tubes de la Coopérative Fédérée.

## HUILES ET GAZOLINES

Le marché des huiles et gazoline est demeuré à peu près sans changement. Nous fournissons les huiles et gazoline de toutes sortes et par toutes quantités.

Il est inutile d'insister sur l'importance qu'il y a pour les cultivateurs de disposer de leur provision d'huile et gazoline, à la ferme. Cette provision leur sera fournie aux prix du gros, par la Coopérative.

Cultivateurs, ne cessez pas d'encourager votre société; elle se développera dans la mesure où vous seconderez ses efforts et ses développements seront toujours à votre plus grand avantage.

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

J. Joubert  
LIMITEE

975, rue St-André

MONTREAL

bec

SANS

Prix

.....\$ 1.10

.....\$ 1.20

quets de 25 lbs,

avane et

\$0.24

0.25

0.38

0.49

aine de boîtes,

s).

zaine de boîtes,

s).

55c la lb

.....1.30 le sa

.....1.20 le gal.

.....1.10 "

aline et huile à

55c et 70c

lère

.....30 1/2 gal.

lère

.....23 "

lité

médium

.....70 "

nte.....80 "

.....65 "

.....85 "

.....60 "

.....50 "

.....44 "

.....38 "

r.....60 "

.....63 "

.....40 "

.....60 "

ir les huiles de

quantités d'un

is. Ajoutez 03c

1/2 baril et 25c

5 gallons.

.....6.40 la caisse

.....8.80 "

.....7.40 "

.....1.45 la chaud.

.....3.00 "

base":

.....6.00 la caisse

.....8.20 "

.....7.70 "

.....3.35 la chs.

# UNIVERSITÉ de MONTRÉAL

## ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

**JEUNE HOMME! RÉFLÉCHISSEZ! dans le  
CHOIX de VOTRE FUTURE PROFESSION!**

Etes-vous préparé pour étudier une profession?

Avez-vous décidé quelle profession?

Aimeriez-vous une profession dont les avantages sont illimités?

Aimeriez-vous à embrasser une profession peu encombrée et dont les possibilités sont immenses?

Si oui, considérez bien les avantages de la profession de Médecin Vétérinaire;

Inscrivez-vous à "l'Ecole Vétérinaire" pour obtenir une bourse du Ministère de l'Agriculture;

A vous de réfléchir avant d'entreprendre à étudier une profession plutôt déjà encombrée?

La province de Québec réclame ses fils instruits et vigoureux pour faire valoir la profession vétérinaire pour prendre soin et améliorer son cheptel national.

La Médecine Vétérinaire est une profession nécessaire, très intéressante, elle vous invite par les positions lucratives qu'elle offre, à devenir les gardiens de la santé publique en enrayant les grandes causes de communications des maladies, et de conserver sains les troupeaux.

L'industrie est la pierre angulaire du développement de l'agriculture.

La Médecine Vétérinaire en est la grande Sauvegarde.

## L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL

- 1.—La seule de ce genre de langue française dans le Dominion.
- 2.—L'Université de Montréal est une grande garantie pour les élèves.
- 3.—Cette école est maintenue par des octrois spéciaux tant provincial que fédéral.
- 4.—Les élèves n'ont que les vrais déboursés du cours, c'est-à-dire, l'usage et la fourniture de tout le matériel nécessaire (moins les livres), soit \$100.00 par année.
- 5.—La durée des cours est de quatre années de huit mois chacune, commençant vers le 15 septembre pour se terminer vers le 15 mai.
- 6.—L'examen préliminaire aux études (Brevet) se passe sur toutes les matières du cours académique, 2 fois par année, le premier le jeudi, 26 juin, et le second le mardi, le 9 septembre 1924.
- 7.—Les bacheliers d'un collège classique sont admis sans examen.
- 8.—Les bacheliers en agriculture sont admis également et gagnent une année de cours vétérinaire, c'est-à-dire qu'ils entrent de suite en deuxième année.
- 9.—Les cours sont donnés en langue française, les candidats anglais y sont admis en passant leur examen préliminaire en langue anglaise.
- 10.—Les DEGRÉS sont au nombre de deux:—le premier ou bachelier en Médecine Vétérinaire, est acquis après deux années d'études. Le deuxième s'acquiert à la fin de la quatrième année, après avoir subi les examens écrit et oral sur toutes les matières du programme de l'école avec succès, c'est le Doctorat en Médecine Vétérinaire.
- 11.—Il y a de belles et bonnes positions pour les Médecins Vétérinaires compétents dans le Dominion. Ecrivez-nous, si vous ne pouvez venir vous-mêmes, soit au soussigné, soit au secrétaire du Collège des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec, le Docteur A. Dauth, M. V., au No 381, rue Demontigny Est, Montréal.

**Docteur F.-T. DAUBIGNY, M. V.,**

Directeur Ecole Vétérinaire.



PER  
B-226

S



ADMINISTRATION (Ed)

VOLUME XI

FIG

COOPE